

**OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER**

**CENTRE DE NOUMEA**

**ECONOMIE - DEMOGRAPHIE**

---

**LES POPULATIONS AUTOCHTONES RURALES DE LA REGION DE HOUILLOU  
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

---

par G. ROCHETEAU,  
Chargé de Recherches stagiaire.  
Décembre 1964

**LES POPULATIONS AUTOCHTONES RURALES DE LA REGION D'HOUILLOU**

-----

**Nouméa,      Décembre 1964**

## INTRODUCTION

La Grande Terre Calédonienne nous offre l'exemple d'une économie bipartite : au secteur industriel et à une exploitation européenne de type extensif, s'est opposée dès l'origine l'économie des populations autochtones, vivant plus ou moins retirées à l'intérieur de leurs réserves.

Limitées jusqu'ici pour l'acquisition d'un faible revenu monétaire à la vente des produits de traite, café et coprah, ces dernières n'en ont pas moins vu s'ouvrir devant elles, depuis quelques années, et grâce à l'expansion minière à l'intérieur du pays, les possibilités inédites d'une promotion économique réelle. En effet, à l'encontre de ce qui se passe dans d'autres pays, le secteur économique moderne dans son ensemble, et supérieurement l'exploitation minière, sont orientés vers des méthodes techniques de production utilisant relativement peu de capital et réclamant une importante main-d'oeuvre à faible niveau de qualification. Rationalité et productivité des investissements d'une part, option du cultivateur autochtone pour le travail salarié d'autre part apparaissent étroitement solidaires.

Nous sommes loin, en tout état de cause, du schéma dualiste classique en pays sous-développé. Les relations entre secteur moderne et secteur traditionnel se présentent sous forme d'une structuration naissante renforcée sur le plan de la répartition potentielle des activités économiques, et soulevant trois problèmes essentiels : problème de la répartition équilibrée de la croissance ; problème de l'adaptation du travailleur autochtone à un nouveau mode de vie et à de nouveaux rapports sociaux, place de l'agriculture dans le nouvel ensemble.

Les études de niveaux de vie, dont l'objectif essentiel est l'enregistrement des recettes et des dépenses des ménages fournissent, dans cette perspective, les éléments d'une solution.

En premier lieu, on conçoit aisément qu'une exacte connaissance de la répartition des revenus acquis dans la production nationale soit nécessaire à toute opération de justice distributive : l'analyse des budgets familiaux permet seule l'intégration des données statistiques sur l'évolution des prix pour l'établissement des indices de prix à la consommation courante, fondement de l'échelle mobile des salaires.

En deuxième lieu, l'étude des activités des ménages et de leur comportement comme consommateur et épargnant rend possible l'estimation de l'utilisation finale du produit national ou des marchandises importées et l'exploitation des résultats obtenus pour la prévision économique. Il s'agit tout particulièrement de mesurer l'incidence sur l'économie de l'évolution de la consommation et d'analyser les facteurs qui la conditionnent. L'approche économique pure se propose ici, à partir d'enquêtes par sondage auprès des

.../...

familles, la présentation de lois moyennes de comportement sous l'hypothèse de structures statistiques stables. Il convient en tout état de cause de bien en saisir les limites : non seulement l'environnement sociologique est en continuelle évolution, mais les facteurs généralement introduits (âge et catégorie socio-professionnelle des participants, nombre de la famille, niveau des revenus) n'expliquent qu'une partie du comportement du consommateur (1). Pour devenir de véritables instruments de prévision, de telles études doivent être entreprises à l'échelon national et renouvelées à intervalles réguliers. Le coût des opérations devient rapidement extrêmement élevé et le niveau d'explication atteint dépend largement des moyens mis en oeuvre.

Malgré toutes ces réserves, une enquête de ce type, effectuée dans une zone géographique limitée, nous a semblé la seule appropriée à un examen de l'incidence des nouveaux pôles de développement industriel sur une société rurale en pleine transformation, et à l'étude des choix fondamentaux du travailleur autochtone comme producteur et comme consommateur.

Chaque vallée en Nouvelle-Calédonie a sa langue propre, une unité géographique et sociale profonde. L'étude régionale trouvait là une nouvelle justification, en nous permettant de saisir dans un ensemble structuré, les grandes lignes d'une évolution en cours qu'il convient de connaître pour l'orienter.

---

(1) Comme le rappelle G. ROTTIER "Les notions fondamentales de choix, de besoin, de niveau de vie, de style de vie, de motifs d'achat sont aberrants par rapport aux catégories et aux concepts de l'économiste". cf. "Economie de la Consommation" Revue économique Mars 1961.

**TITRE PRELIMINAIRE - LA REGION ETUDIEE ET LA METHODE D'ENQUETE**  
=====

## CEAPITRE 1 - LA REGION D'HOUILLOU

=====

Zone de peuplement essentiellement autochtone, la région d'Houaïlou présente une unité profonde, où l'existence de relations de complémentarité entre les diverses activités économiques vient renforcer l'homogénéité des conditions géographiques et sociales.

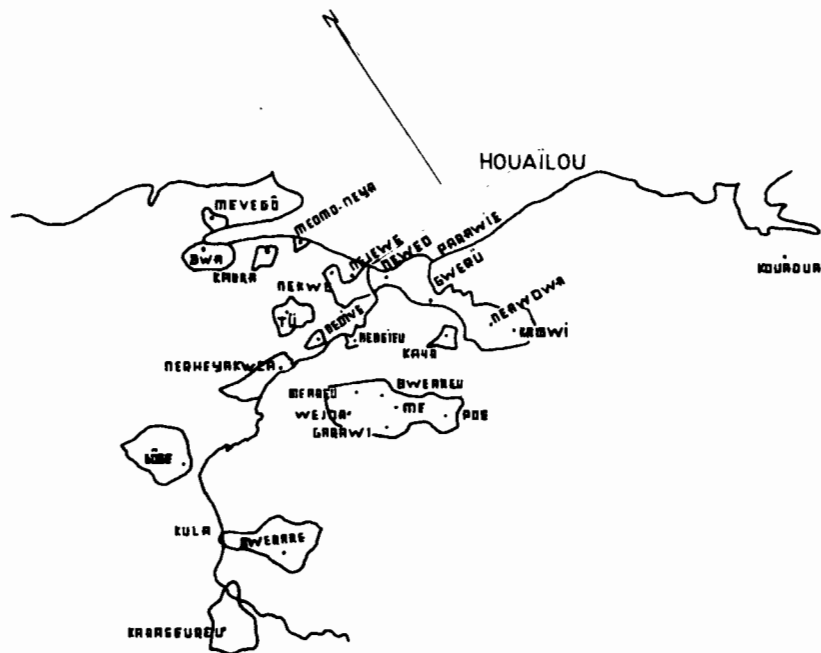
### § 1 - UNITE SOCIALE

Refoulées par les progrès de la colonisation européenne, les populations autochtones de langue Ajie se sont installées, à la suite du processus de regroupement administratif, dans les zones fertiles du littoral et de la Vallée de Houaïlou. Si ces migrations ont été importantes, elles n'ont guère dépassé l'échelon local. L'évolution de la population autochtone a suivi, à Houaïlou, celle de la côte Est dans son ensemble (1) : régression dans le premier quart de siècle, suivie, dès 1931 d'une nette reprise qui se poursuit aujourd'hui.

---

(1) cf. J. GUIART. Introduction à la démographie de la Nouvelle-Calédonie ORSTOM. 1954.

# Carte des reserves autochtones de la region de HOUAÏLOU

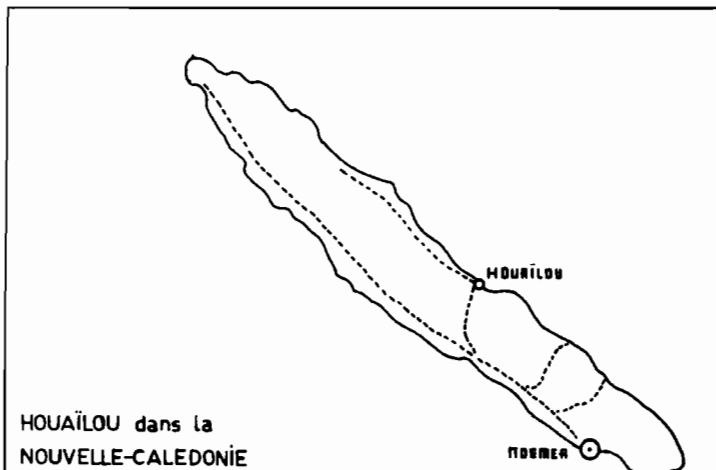


ECHELLE: 1/500,000 e

Carte des réserves et de l'implantation des villages autochtones en NOUVELLE-CALEDONIE

D'après J. GUIART

O. R. S. T. O. M. 1955



HOUAÏLOU dans la NOUVELLE-CALEDONIE

ORSTOM

Ao

DATE

DÉSSINÉ

La force des apparentements claniques et le maintien de leur souvenir, inclus dans le mythe, ont permis à l'ancienne société de conserver, à travers toutes les vicissitudes, le sentiment profond d'une commune appartenance ethnique.

L'unité sociale retrouvée, au lendemain de la disparition du statut de l'indigénat et de l'octroi de la résidence libre en mil neuf cent quarante six, a révélé une large unité culturelle (1), où se retrouvent l'oeuvre éducatrice des missions et l'unité d'action, dans l'espace et dans le temps, de quelques personnalités exceptionnelles (2).

## § 2 - UNITE GEOGRAPHIQUE

L'implantation des populations autochtones recouvre très exactement le bassin orographique de la rivière Houailou (cf. carte 1, page 6). Un examen sommaire des données pédologiques régionales (3) révèle une opposition certaine entre basse et haute vallée. Sur le littoral, les sols alluviaux marins sableux de Nekwe-Warai, et, dans la basse vallée, les sols d'alluvions brun-olive et brunes, approximativement dans le croissant Nedivê-Newea, sont les plus fertiles et les plus propres à la culture du caféier Arabica.

Les divers villages autochtones n'en sont pas moins placés dans des conditions géographiques et géo-économiques très comparables :

- faible dimension des groupements humains (cf tableau 1 P 8)
- enlacement aux abords des grandes routes (à deux exceptions près, Newa, dans la chaîne, et Wa près de Kououa).
- priorité partout donnée au caféier dans les cultures commerciales
- égale importance de l'économie vivrière, basée sur les plantes à tubercules.

(1) Cf. J. GUILLET. "La Chefferie en Mélanésie. Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie. Paris 1964 (et tout particulièrement les deux premiers chapitres) : "Inventaire Sociologique traditionnel de l'aire linguistique Ajie" et "Structure du contrôle social à Houailou).

(2) Pour n'évoquer que quelques figures du passé, citons, parmi celles dont le souvenir est toujours vivant : Maurice LEENHARDT, ethnologue et missionnaire, fondateur de la station protestante de Do Neva ; Ray LESCURE, son successeur à Do Neva ; Capitaine MEUNIER, syndic des Affaires autochtones dans les années trente et promoteur de l'introduction du café dans l'agriculture autochtone.

(3) cf. G. TERCINIER. Les sols de la Nouvelle-Calédonie - ORSTOM. 1958.



TABLEAU 1 : POPULATION MELANESIENNE DE LA REGION DE HOUAILLOU, SELON LE LIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE (en 1956).

- 8 -

TRIBUS	TOTAL	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ
<u>DISTRICT de NEOUYO (NEWEO) (1)</u>			
Tribu Guarou	92	45	47
Kamoui	23	14	9
Kapué	2	2	-
Kua	53	29	24
Neaoua	74	40	34
Néoa	71	33	38
Neouyo	89	42	47
Ouakaya	30	17	13
Paraouyé (Parawie)	64	34	30
Poët	7	3	4
<u>DISTRICT DE HAUT-NINDIEN</u>			
Gonde	118	55	63
Medaouya	26	15	11
Nerin	19	7	12
Nessakouya (Nerhegakwea)	92	49	43
Oingo	49	21	28
<u>DISTRICT DE BAS-NINDIEN</u>			
Bocareu	22	11	11
Gouaraoui	36	18	18
Mé	16	9	7
Méareu	16	8	8
Nédivin	67	31	36
Nindiah	26	12	14
Ouessoin	28	15	13
Rocbahon	17	8	9
<u>DISTRICT DE WARAI</u>			
Tribu de Bâ	124	71	53
Kaora	* 16	9	12
Meono	7	4	3
Névégon	9	2	7
Néaria	32	20	12
Nédioney	125	64	61
Nékoué	77	39	38
Neya	24	13	11
Thû	44	26	18
<u>DISTRICT DE BOREARE (BOREARE)</u>			
Tribu de Borearé	94	45	49
Coula (Kula)	45	22	33
Karagren	85	47	38
<b>TOTAL</b>	<b>1.719</b>	<b>875</b>	<b>844</b>

Source INSEE - Recensement Général de la Population de la Nouvelle-Calédonie 1956.

(1) La transcription administrative des noms locaux diffère sensiblement de celle proposée par J. GUIART, et rapportées sur la "Carte des réserves autochtones" du même auteur.

.../...

Enfin au carrefour des deux grandes voies de communications, voie transversale et voie côtière, centre administratif et commercial, Houaïlou (1) est le grand pôle d'attraction régional.

Pour l'autochtone, c'est la "ville", le lieu des rares distractions (café, cinéma), et la résidence du Gendarme, syndic des Affaires autochtones.

Les commerçants de Houaïlou remontent la vallée pour visiter les tribus les plus éloignées au moins une ou deux fois par semaine. S'ils ont à subir la concurrence de quelques colporteurs indigènes et d'un colporteur de Bourail, ce sont eux seuls qui se chargent d'effectuer l'opération essentielle de la traite du café. Malgré la fréquence de leurs passages, les facilités de communication sont telles que l'on n'hésite guère à faire le voyage pour effectuer sur place les commandes les plus conséquentes ou les plus urgentes.

Cette importance centrale est à peine contrebalancée par celles de Bourail et Nouméa, reliés à Houaïlou par des transports bi-quotidiens, mais où l'on ne se rend que pour des séjours de quelque durée.

---

(1) Ecole Publique. Station protestante de Do Neva. Mairie - Administrations des T.F. et des F.T.T. - Gendarmerie.

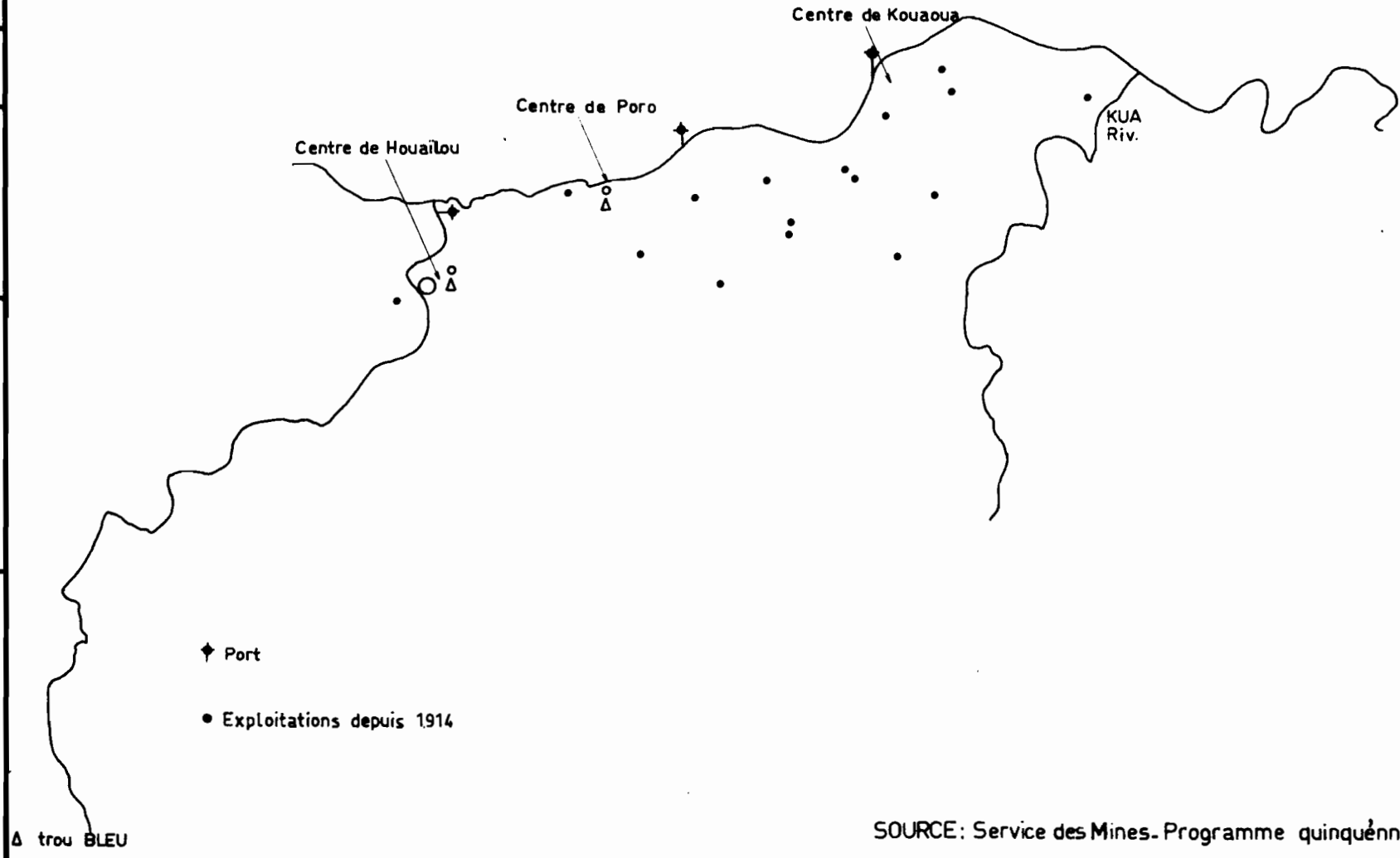
Grands commerçants : Etablissements Ballande, Société Havraise Calédonienne.

# Carte des Implantations minières en Houailou exploitées ou en cours depuis 1914

Ao

DATE

DESSINÉ



SOURCE: Service des Mines-Programme quinquennal 1964-68

Mars 1963

### § 3 - UNITE ECONOMIQUE

La situation des implantations minières dans la zone littorale et leur exceptionnel développement récent, qui fournit à la main-d'oeuvre autochtone des possibilités inédites de promotion économique, sont venus renforcer l'attrait du site de Houaïlou, (cf. carte 2 page 10).

Nous retrouvons ici l'opposition entre zone côtière et zone intérieure, recouverte par l'unité de structure qu'impose la zone centrale d'attraction et l'existence de relations de complémentarité spatiale entre les diverses activités :

Dans l'ancienne société : la complémentarité entre bord de mer et vallée se concrétisait dans l'opération de troc, connue sous le nom de Pire, entre tubercules d'une part, poissons et fruits de mer d'autre part. Cette activité a aujourd'hui disparu comme phénomène social, mais demeure relativement vivace sur le plan du commerce individuel et des échanges traditionnels de vivres. Son développement sur le mode commercial moderne est particulièrement souhaitable.

La complémentarité entre secteur agricole et secteur industriel, si elle est un phénomène nouveau, n'en constitue pas moins le véritable ciment de l'unité économique de la région. Le premier est au moins pour le second une réserve essentielle de main-d'oeuvre, qu'il fournit lui-même en nourriture dans une large mesure. Des formes que prendra cette liaison organique dépendra la valeur de son efficacité comme facteur du développement économique régional.

## CHAPITRE 2 - LA METHODE D'ENQUETE

### § 1 - Les limites de l'enquête :

L'enquête sur le terrain s'est déroulée de mars à Septembre 1964.

Elle avait pour but essentiel la connaissance des budgets des familles, à savoir le montant des dépenses monétaires des ménages et la part relative des diverses catégories de dépenses d'une part, le montant et l'origine des revenus d'autre part. Dans la pratique, l'étude s'est ramenée à des relevés de dépenses et à un questionnaire sur les revenus auprès des familles-échantillons (1).

Les relevés de dépenses monétaires non alimentaires ont pris la forme d'interrogatoires rétrospectifs sur les dépenses du Ménage et portant sur une période donnée, de deux à six mois selon les cas. On s'est efforcé de faire participer aux interrogatoires non seulement le chef de famille mais toutes les personnes actives du ménage.

On a également procédé au relevé, au jour le jour, et pendant une semaine, des dépenses monétaires en alimentation des ménages. Parallèlement, on s'est efforcé d'estimer, au jour le jour, pendant une semaine, l'autoconsommation alimentaire en ce qui concerne les produits vivriers et les produits de la pêche et de la chasse (2).

- 
- (1) - Dans tous ces développements, on entend par "famille", la famille restreinte au sens occidental, composée du père, de la mère et des personnes à charge. Sur le plan de la technique statistique, on a été amené à faire une distinction entre "Unité alimentaire", soit "un groupe de personnes constitué d'un ménage (ou isolé) ou de plusieurs ménages (ou isolés) qui prennent leur repas en commun", et "Unité budgétaire", soit "un groupe de personnes dépendant d'un chef d'unité qui a, seul, autorité sur l'ensemble des recettes ou des dépenses des membres des ménages de l'unité". (Définition extraite du Manuel de l'INSEE "Enquête par sondage sur les budgets familiaux et la consommation"). A Souaillou, l'unité budgétaire coïncide le plus souvent avec l'exploitation agricole.
  - (2) - Une mesure exacte de l'autoconsommation alimentaire aurait nécessité l'assistance à la préparation des repas et la pesée des aliments consommés. La conduite rigoureuse d'une telle opération aurait considérablement diminué le rendement de l'enquête budgétaire, et on a dû y renoncer. La méthode des interrogatoires, appliquée ici, ne permet évidemment que des estimations. Au moment du dépouillement, dix questionnaires seulement ont été jugés exploitables.

Enfin, les personnes actives du ménage ont fait l'objet d'interrogatoires relatifs aux revenus monétaires de l'année écoulée. Si l'estimation des gains acquis dans les emplois salariés des entreprises minières ou des établissements publics n'a pas soulevé de difficultés, celle des revenus acquis dans la production agricole s'est révélée très incertaine. Les productions agricoles sont vendues par petites quantités tout au long de l'année et les rentrées monétaires sont trop irrégulières pour que l'on puisse se contenter de limiter les questionnaires sur une période de quelques semaines. De toute façon, des bordereaux d'achats des commerçants ne sont que rarement conservés et la mémoire des intéressés s'avère sur tous ces points fort déficiente. (2)

Chaque famille n'a été interrogée qu'une seule fois dans l'année, ce qui rend impossible l'examen des variations saisonnières de la consommation.

---

(2) - Ainsi, dans la présentation des résultats, a-t-on été conduit à estimer le niveau de vie monétaire par référence à la dépense familiale totale, le niveau des revenus proprement dit ne servant que de variable de contrôle.

## § 2 - L'échantillonnage des familles

L'échantillonnage des familles a dû être effectué de façon empirique.

Nous avons opéré un sondage à deux degrés, les unités primaires correspondant aux "tribus" autochtones (soit le village, et non la réserve) les unités secondaires aux ménages eux-mêmes.

Tenant compte des facteurs influençant le plus directement le niveau de vie des populations autochtones, soit les vocations agricoles des terres et la plus ou moins grande possibilité de travail salarié à l'extérieur de la réserve, nous avons, pour le choix des unités primaires, divisé la région en trois strates :

- 1) Zone côtière d'implantation minière : conduite de l'enquête dans les villages de la Basse Vallée de Neweo et Parawie.
- 2) Moyenne Vallée : conduite de l'enquête dans le village de Nerhegakwea.
- 3) Zone plus spécifiquement rurale de la Haute Vallée : conduite de l'enquête dans les villages de Kula et Boreare. (1)

A l'intérieur des villages, les ménages-échantillons ont été choisis en fonction des critères suivants :

- Richesse en terre
- Importance des revenus familiaux
- Taille de la famille.

Au total quarante exploitations agricoles ont été étudiées et trente-sept questionnaires budgétaires se sont révélés exploitables, dont douze dans la première strate, onze dans la deuxième, quatorze dans la troisième.

Un jugement sur la représentativité de cet échantillon ne pourra être porté qu'après examen de la situation économique d'ensemble et du niveau régional de l'emploi.

(1) L'examen détaillé des situations concrètes n'a pas exactement confirmé cette distinction forcément établie avec un certain à priori. La proportion des travailleurs employés à l'extérieur, de la réserve s'est avérée plus importante dans la Haute Vallée que dans la Moyenne Vallée.

**TITRE PREMIER - LES ACTIVITES ECONOMIQUES : L'ACQUISITION DU REVENU**



Nous disposions au départ pour l'examen des diverses possibilités d'emploi ouvertes aux travailleurs autochtones, de deux sources de renseignements. Le recensement général de la population de Nouvelle-Calédonie en 1956. Les rapports au Service des Mines, le dernier document paru remontant à 1962.

1) Recensement Général de la Population de Nouvelle-Calédonie de 1956.

Le recensement de 1956 nous donne le tableau de la répartition de la population active autochtone selon le sexe, la circonscription administrative et la catégorie socio-professionnelle.

Nous en extrayons les données suivantes sur la région de Houailou et la Grande Terre.

**TABLEAU 2 - POPULATION ACTIVE AUTOCHTONE DE LA REGION DE HOUAILLOU ET DE LA GRANDE TERRE SELON LE SEXE, LA CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE.**

	TOTAL	Agri- cul- teurs	Sala- riés agri- coles	Pa- tron de l'ind et du com.	Prof. libé- rales	Ca- dres no- yens	En- plo- yés	Ou- vrier	Pers- de serv	Autr. caté- gorie	Non dé- clarés	
	S e x e M a s c u l i n						S e x e F é m i n i n					
Houailou	539	431	6	6	0	20	6	54	4	11	1	
Grande Terre	5.915	3.677	191	164	0	155	106	1.382	40	179	15	
Houailou	241	221	1	1	-	2	1	1	5	-	9	
Grande Terre	2.324	1.701	53	25	1	55	19	83	333	41	13	
	E N S E M B L E											
Houailou	780	652	7	7	-	22	7	55	9	11	10	
Grande Terre	8.239	5.378	244	189	1	210	125	1.465	373	220	28	
dont Nouméa	1.084	1	8	15	1	31	84	547	284	107	3	

Source INSEE.

Notons immédiatement que ce document ne se réfère qu'à l'activité "habituellement exercée", soit "celle du moment, sauf pour les personnes temporairement sans travail (chômeurs) et les militaires en service légal" (1). On réserve donc le cas des activités secondaires.

(1) "Instructions pour le recensement de 1956", inédit.

Sur cette base, la région de Houaïlou apparaissait en 1956 comme une région essentiellement agricole : 83 % de la population autochtone se consacrait "habituellement" à l'agriculture, contre 65 % pour l'ensemble de la Grande Terre (Nouméa exclu), et 22 % pour l'ensemble des régions (Nouméa inclus).

## 2) - Rapports du Service des Mines de Nouvelle-Calédonie

Nous en extrayons, pour la région de Houaïlou, les chiffres suivants concernant la situation de l'emploi (chefs de chantier exclus) au 31 décembre de chaque année, et pour les centres en activité :

	Déc. 1960	Déc. 1961	Déc. 1962
Centre de Houaïlou	-	-	23
Centre de Porc	154	159	19
Trou Bleu	24	24	0

Nous trouverions en réalité de grandes variations de l'emploi, non seulement d'année en année, mais d'un mois à l'autre.

Un examen plus approfondi de l'évolution de la conjoncture minière dans la région révélerait : un haut niveau de production en 1954, précédé d'une longue période de basses eaux et suivie d'une brusque récession en 1955 et 1956 ; une reprise amorcée dès 1957 atteignant un maximum en 1960-61 ; une nouvelle récession en 1962 suivie d'une remontée en 1963-64.

Les deux documents ne rendent compte, en fait, ni de l'existence d'une importante main-d'oeuvre temporaire d'origine extérieure, ni de la durée des engagements qu'un travailleur local est disposé à accepter chaque année, ni de la possibilité pour ce même travailleur de s'engager à meilleures conditions à Nouméa ou aux Mines des Centres de Tontouta ou de Koucoua.

Entre les deux solutions extrêmes, activité agricole pure et abandon de la profession d'agriculteur, nous aurions à relever toute une série de degrés, chaque cas particulier correspondant à un choix bien défini du participant lui-même.

L'examen du problème doit donc nécessairement être poursuivi par une monographie détaillée des situations concrètes.

Nous étudierons successivement les tendances actuelles sur le marché de l'emploi dans les mines locales et les caractéristiques de l'exploitation agricole autochtone, quitte à déterminer en dernier lieu quels groupes sociaux se révéleront significatifs dans les perspectives qui sont les nôtres.

## CHAPITRE PREMIER - LE TRAVAIL SALARIE

### § 1 - L'offre et la demande d'emploi (analyse globale)

§ 1 - L'emploi dans les secteurs régionaux

§ 2 - L'emploi hors de la région.

#### § 1 - L'emploi dans les secteurs régionaux

##### 1) L'emploi dans les mines ou les secteurs annexes.

a) - Mines : Pour le premier semestre 1964, les possibilités et les conditions locales d'emploi se présentèrent comme suit, par centres d'activité :

##### - Centre de Poro.

Mine "Pentecost" : Située à proximité du bord de la mer et environ à 4 km au Sud de Houailou, ses effectifs étaient d'une vingtaine d'ouvriers, avec participation d'une main-d'oeuvre d'origine extérieure (Wallisiens et autochtones du Nord de la Calédonie).

##### - Installations de la Société le Nickel :

La Société le Nickel a entrepris la construction dans ce site d'une usine de première transformation du minerai. Ses effectifs devraient atteindre 500 ouvriers dans les prochaines années. Aussi a-t-on envisagé l'implantation sur place d'une véritable cité ouvrière qui devrait accueillir environ 2.000 personnes. L'année 1964 est consacrée à l'édification des premiers travaux d'infrastructure. Environ, quatre-vingts ouvriers, à part égale d'origine locale et extérieure, y ont été employés.

Un camion minier assure le matin et le soir le transport des ouvriers de leur domicile sur les lieux du travail. A notre connaissance, il ne remonterait pas au-delà de Warai et Nediva.

##### - Centre de Houailou.

Mine "Montagnat-Brunelet", située à 5 km environ d'Houailou aux abords de la route vers Bourail, et réservant une vingtaine d'emplois.

##### - Mine du Trou Bleu.

Dans la haute vallée avec des effectifs moyens d'une vingtaine d'ouvriers habitants de la haute Vallée, surtout Karageureu.

Il faudrait ajouter aux emplois dans les mines proprement dits, l'offre de travail constituée par les travaux de prospection minière, nombreux en 1964.

Au total, on peut estimer à une cinquantaine ou une soixantaine les emplois détenus régulièrement dans les mines par les travailleurs locaux. Sur la base d'un engagement moyen de trois mois par an, 200 personnes environ rentreraient dans la catégorie "salariés" en 1964.

Les rémunérations des travailleurs sont établies sur la base d'un salaire horaire de 58 Francs, à quoi il faut ajouter une prime de 4 Francs et 80 Francs par jour d'indemnité pour la nourriture.

b) - Secteurs annexes.

- Aménagement et entretien des routes de mines.

A titre d'exemple, la route de Kouaïlou - bord de mer, où l'importance du roulage était exceptionnelle, nécessitait le maintien d'une équipe permanente de 4 ou 5 ouvriers, et des recrutements supplémentaires allant, en période des pluies, jusqu'à dix ou douze travailleurs.

- Opérations de chargement du minerai sur les bateaux.

En rade de Kouaïlou, s'opère le transbordement du minerai extrait des mines du centre de Kouaïlou. L'opération ayant requis la construction d'un wharf sur un terrain approprié à la réserve de Minsdia, un accord a été conclu entre le Chef d'Exploitation de la mine et les gens de Parawie, aux termes duquel ces derniers auraient priorité dans le recrutement des embarqueurs à quai. Un bateau vient mouiller ici, presque chaque mois nécessitant l'engagement d'une quinzaine d'hommes.

2°) L'emploi comme salarié dans le secteur agricole.

Il s'agit essentiellement ici du travail effectué chez le colon européen pour le gardiennage, le comptage et le lavage du bétail. Dans le cas des tribus les <sup>plus</sup> intéressées, à savoir Oingo, Nerbogakwea et Médouya, il ne dépasse pas 5 jours par mois pour 4 ou 5 hommes, rémunérés sur la base d'un salaire journalier de 250 Francs et nourris.

3°) Autres emplois.

Nous relevons ici l'engagement le plus souvent temporaire dans les Travaux Publics pour l'entretien des routes locales, et les emplois du secteur tertiaire : moniteurs des écoles ou petits fonctionnaires de l'Administration.

## §2 - L'emploi hors de la région

Comme nous le verrons plus loin, on doit en tout état de cause réserver l'exemple du travailleur, recruté dans les mines de Kouacou, ou Tontouta et au "Nickel" de Nouméa.

Dans ce cas cependant, le phénomène revêt un aspect systématique qu'il nous faut au moins évoquer ici : Sous la direction de leur chef, les gens de Warai-Nekwe, utilisant comme moyen de transport le camion de la tribu, s'engagent au Nickel de Nouméa par roulement et pour une quinzaine de jours environ. Cet exemple nous semble significatif de l'attitude du travailleur autochtone, disposé à accepter un travail à l'extérieur dans la mesure où il n'implique pas une détribalisation complète. En tout état de cause, il rend compte du danger de toute systématization à priori.

### § 2 - L'option pour le travail salarié (examen des situations concrètes.)

Nous distinguerons engagement temporaire et émigration définitive hors de la tribu.

#### § 1 - L'engagement temporaire.

Nous retiendrons trois catégories de travailleurs : les "salariés réguliers" qui occupent un emploi régulier dans l'industrie ou l'administration locale en continuant de vivre au village, les "salariés irréguliers" qui contractent au cours de l'année des engagements d'une durée limitée, et les "non salariés"/.

Le niveau différentiel de l'emploi par zones dépend directement de la situation géographique des groupements humains par rapport aux principales implantations minières.

TABLEAU 3 - NIVEAU DIFFERENTIEL DE L'EMPLOI PAR ZONES

Zone	Basse-Vallée	Moyenne-Vallée	Haute-Vallée
Village	Neweo	Barawie	Nerbegakwea
Population active (hommes)	31	11	13
Salariés réguliers	7	3	1
Salariés tempor.	19	7	5
Non salariés	5	1	7

(1) Les données sur Boreare sont ici sujettes à caution.

Dans notre échantillon, 50 à 60 % de la population active masculine (1) entrerait dans la catégorie "salarié", 40 à 50 % dans la catégorie "agriculteur pur".

Analysons le détail de ces données :

Neweo :

Sur 7 travailleurs réguliers, nous ne trouvons que 2 emplois dans les mines, les autres se rapportent à des engagements dans la fonction publique (1 moniteur), la municipalité (2), les P.T.T. (1), ou le commerce (1).

Nous comptons 16 emplois temporaires dans les mines locales, dix d'entre eux occupés par de jeunes célibataires ou chefs de famille âgés de moins de 35 ans, 1 emploi comme ouvrier maçon à Nouméa, 2 emplois au "Nickel" de Nouméa.

Parawie :

Trois jeunes chefs de famille sont employés dans les mines voisines du centre de Poro. Parmi les autres adultes, 7 travailleurs se consacrent essentiellement aux opérations de chargement des bateaux miniers, et accessoirement dans les mines ou sur les routes.

Nerbegakwea :

A côté d'un jeune célibataire camionneur chez un colon, nous avons 4 emplois au "Nickel" de Nouméa, pour des durées allant de 2 à 4 mois par an, et 1 emploi, seulement dans les mines locales, à Poro.

Kola :

Nous comptons trois emplois réguliers : le moniteur de l'école, un maçon à Neawa se rendant en automobile sur les lieux de son travail, un ouvrier des Travaux Publics travaillant entre Nerbegakwea et le col des Roussettes - et 3 emplois temporaires dans les mines hors de la région, à Tontouta et Nouméa, pour des durées de 2, et 4 mois par an.

---

(1) Il existe, pour les femmes, quelques emplois de service chez les particuliers ou les restaurateurs locaux. En outre, d'assez nombreuses jeunes filles, attirées par la ville, s'installent pour quelques mois à Nouméa ou dans les autres centres de la côte Ouest ; ce mouvement présente cependant un intérêt sociologique beaucoup plus qu'économique.

Ainsi sur 14 travailleurs réguliers et 34 salariés temporaires, respectivement 10 et 26 proviennent des villages côtiers.

Il est significatif que presque aucun des travailleurs des villages de la moyenne et de la Haute-Vallée au-dessus de Nerbegakwea ne se soient engagés dans les mines locales, préférant, quitte à s'exiler pour plusieurs semaines s'engager où les conditions sont les plus avantageuses. Un employé du "Nickel" à Nouméa peut gagner avec les allocations de 18.000 à 25.000 Frs par mois, contre 13.000 à 15 000 comme manoeuvre dans les exploitations locales.

L'engagement est le plus fréquent chez les plus jeunes, correspondant alors à un besoin d'installation et au manque relatif de terre.

TABLEAU 4 : AGE MOYEN DES TRAVAILLEURS SELON LA PROFESSION PRINCIPALE -

Profession	Salarié, profession principale Travail salarié	Salarié, profession principale Agriculteur	Agriculteur pur
Age moyen	34 ans	51 ans	53 ans

## § 2 - L'émigration définitive.

TABLEAU 5 - NOMBRE DE CHEFS DE FAMILLE (OU ISOLES) ÉMIGRÉS DANS LES VILLAGES DE L'ÉCHANTILLON.

Village	Neweo	Parawie	Nerbe- gakwea	Kola	Boreare
Nombre d'émigrés	6	1	2	4	2
Population active du village	31	11	13	15	19

Environ 16 % de la population active masculine s'installerait en dehors de la région. Sur 14 émigrés recensés, 10 sont employés dans le secteur tertiaire. (Gendarmerie - Enseignement - Services Municipaux - Commerce) et 4 travaillent dans les mines. La moitié d'entre eux seulement réside à Nouméa.

Cette émigration ne revêt ainsi, en aucune façon, l'aspect d'un mouvement massif et systématique. Ses principales causes semblent être la possibilité d'une promotion sociale (emplois tertiaires) ou simplement l'occasion (mariage).

o o

o

Même les travailleurs vivant hors de la tribu conservent selon la règle coutumière la propriété et le fruit de leur terre. Tout adulte recevant une terre le jour de son mariage, il n'est pas d'autochtones qui, sur le plan des principes tout au moins, ne soit exploitant agricole.



## CHAPITRE DEUX - L'EXPLOITATION AGRICOLE

### SECTION PRELIMINAIRE - STRUCTURE SOCIALE ET DIMENSION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Une distinction doit être faite entre clans déjà installés et clans derniers arrivés à l'intérieur de la réserve à la suite du processus de regroupement administratif (1). Les clans premiers installés et "maîtres de la terre" disposent généralement des meilleures superficies.

Au cours des années, une double évolution s'est produite dans le sens d'une égalisation relative des superficies utilisables et d'une parcellisation croissante des exploitations.

Comme nous le rappelle J. GUIART : "L'ancienne tenure des terres où chaque clan vivait sur son sol au milieu de son domaine composé d'un certain nombre de crêtes et de flancs plus ou moins propices aux cultures sèches et aux tarodières irriguées, ne subsiste que quand la pression démographique n'a pas obligé à une redistribution des terres. Ailleurs la nécessité a poussé à un parcellement des surfaces par le jeu des parentés et des mariages. Aucune autorité coutumière instituée n'a eu à prendre de décision en cette matière" (2).

Sous réserve des transferts opérés par la voie des associations parentales, la dévolution successorale des terres s'effectue de père en fils à l'intérieur d'une même famille restreinte.

Ainsi telle qu'elle se présente à nous aujourd'hui, l'exploitation autochtone se définit comme une exploitation familiale, au sens européen du terme. Le chef de famille dispose librement de son revenu, sans aucune redevance, sinon symbolique.

La poussée démographique et les limitations des terres à l'intérieur de la réserve explique que les plus jeunes et les plus vieux soient aussi les moins dotés, ces derniers ayant dans la plupart des cas attribués la plus grande partie de leurs terres. Ce phénomène apparaît assez nettement sur notre échantillon.

---

(1) - Anorcé au début du siècle sur l'initiative du Gouverneur FEUILLET.

(2) - cf. J. GUIART et G. TERCINIER. Inventaire des ressources de trois réserves autochtones en Nouvelle-Calédonie. ORSTOM Nouria. 1956.

**TABLEAU 6 - REVENU ANNUEL MOYEN DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET AGE DES CHEFS DE FAMILLE**

Echantillon : 40 exploitations.

Age des Chefs de Famille	20-35 ans	36-50 ans	51-65 ans	65 ans et plus
Revenu annuel (F. CFP)	23.000	30.000	37.000	20.000

### § 1 - La production agricole

L'ouverture du monde rural autochtone à l'économie d'échange est relativement récente. Economie de subsistance et économie de marché coexistent à l'intérieur de l'exploitation agricole.

### § 1 - L'économie vivrière

L'exploitant autochtone réserve en priorité une part de ses terrains de cultures aux plantations vivrières : tubercules, igname, taro, manioc, ou autres - essentiellement bananes, noix de coco, patates, etc... Les caractéristiques de cette économie vivrière ont été décrites ailleurs (1), mais nous en retiendrons seulement la tendance essentielle, à savoir une dégradation des techniques culturales actuelles comparées aux méthodes infiniment plus élaborées du passé et une tendance à la limitation des surfaces relatives qui lui sont consacrées. La raison majeure doit en être cherchée dans la progression, au sein de l'exploitation familiale, des productions commercialisées et dans la possibilité, ce faisant, d'obtenir sur le marché les produits alimentaires de remplacement.

Aux plantes vivrières proprement dites, il convient d'ajouter quelques jardins potagers, qui donnent une production relativement appréciable en produits européens (carottes, salades, tomates, navets, choux et choux de chine, etc...) et un petit élevage (volailles et quelques porcs).

La chasse au cerf ou au cochon sauvage ne revêt une certaine importance que dans les villages de la vallée. Quelques hommes s'y adonnent une ou deux fois par mois, et le produit fait généralement l'objet d'une distribution communautaire et d'une consommation immédiate.

A l'opposé, la pêche constitue un appoint intéressant pour les seuls villages de la zone littorale. Elle se pratique aussi bien au filet et à la ligne qu'au fusil marin, en mer ou en rivière. Les procédés classiques de conservation (poisson fumé, poisson grillé) sont connus mais peu pratiqués.

(1) cf. J. BARRAU. L'Agriculture vivrière autochtone de la Nouvelle-Calédonie. Commission du Pacifique Sud. 1956.

## § 2 - La production commercialisée

A la traite du café qui en constitue l'élément le plus important, on doit ajouter les revenus provenant de la vente du troca, des poissons et fruits de mer d'une part, des produits vivriers d'autre part.

### a) Vente des trocas, poissons et fruits de mer.

- Trocas : La pêche au troca, jadis florissante au bord de mer, est aujourd'hui délaissée comme partout ailleurs en N. Calédonie, en raison de la chute des cours (1) et de la fermeture des marchés extérieurs. Accepté aujourd'hui par le commerçant au prix de douze francs le kilogramme et sous conditions de plus en plus strictes (2), il ne fournit plus aux yeux de l'autochtone un revenu suffisant en comparaison des autres opportunités qui lui sont toujours ouvertes. Nous relevons bien, pour les deux tribus de Neweo et Parawie, trois propriétaires de bateaux pouvant accueillir trois ou quatre plongeurs, mais seuls deux d'entre eux déclarent s'y adonner un ou deux jours par mois à la saison d'ouverture, soit entre Mai et Octobre, et en retirent, respectivement un revenu de 3.000 à 15.000 Francs par an.

- Produits de la pêche : Vendu au prix intéressant de 60 Francs le kg, le poisson fait l'objet d'une demande relativement importante, en fait jamais totalement satisfaite, de la part des restaurateurs locaux, mineurs ou privés, et de la population elle-même. Trois ou quatre familles du bord de mer se sont dans une certaine mesure spécialisées dans ce commerce, qui ne semble guère intéresser l'ensemble de la population. Il y aurait pourtant un marché important à satisfaire parmi les tribus de la vallée.

### b) Commercialisation des produits vivriers.

Seul l'igname, payé 30,25 et 15 Francs le kg selon la saison, est d'un rapport intéressant. Son prix révèle en fait l'hésitation du paysan à s'en déssaisir. L'igname est en effet, pour l'autochtone, la nourriture par excellence, et l'objet pour une part essentielle, des échanges traditionnels de vivres. Sa valeur sociale est sans commune mesure avec le prix, quel qu'il soit, qui en est offert. Les seules ventes relativement importantes que nous avons relevées (10.000 à 15.000 Frs par an) ont lieu dans quelques familles assez bien dotées en terre et pressées par des besoins urgents en numéraires. Dans les autres cas, elle ne dépasse 2.000 à 3.000 Frs par an dans la zone littorale et tombe à très peu de chose dans les villages moins riches de la vallée.

Le taro - 25, 10 et 5 frs le kg selon la qualité ou la saison, le manioc - 15 puis 10 Frs le kg ne donnent qu'un faible appoint réparti sur l'ensemble des familles.

- 
- (1) Elle-même conséquence de l'introduction sur le marché de produits synthétiques de remplacement.
  - (2) Son diamètre doit être inférieur à 10 cm, contre 12 cm il y a quelques années.

Peu enclins à se dessaisir de leurs tubercules, les populations de la vallée se sont en quelque sorte spécialisées dans la vente des agrumes - oranges, mandarines (15 puis 10 et même 5 ou 4 frs le kg), ananas (30 puis 15 frs le kg) avocats (15 puis 10 Frs le kg), bananes (10 puis 5 Frs le kg) dont l'intérêt essentiel est de donner à peu près toute l'année.

Malgré les prix offerts, l'intérêt de ce commerce n'est pas à sous-estimer. Il permet en fait à de nombreuses familles de subvenir pendant de longues semaines aux achats de première nécessité.

Les colporteurs sont peu nombreux et la surproduction locale, tout au moins en ce qui concerne les agrumes et dans une certaine mesure, les taros, les met dans une situation de force : seuls les paysans les plus riches de la basse-vallée s'avancent à discuter les prix, au risque de ne plus vendre leurs produits. Ailleurs dans les villages d'accès plus difficile, s'ils sont desservis (1), le commerçant est maître de la situation.

L'écart entre le prix à la propriété et le prix à Nouméa, variant couramment du simple au double ou au triple, est parfaitement connu des autochtones. Il y a là une source majeure d'insatisfaction à l'intérieur des tribus. A tort ou à raison le cultivateur se sent frustré et démun, et, comme tous les cultivateurs du monde, la perte sur pied de la plus grande partie de sa production le désole.

---

(1) Seul un colporteur autochtone accepte de desservir régulièrement le village de colline qu'est Boreare.

c) Autres productions secondaires. (1)

- Il nous faut au moins évoquer le cas de quelques tribus (Garawi, Karagereu, Nerin, Wakaya, Boreare) où existent quelques petits éleveurs de bétail. Nous trouvons à Boreare quatre éleveurs, l'un d'eux possédant une soixantaine de têtes. Cette activité n'est pas seulement intéressante pour son apport (2), mais également comme secteur d'emploi pour les autres hommes de la tribu dans le gardiennage et le lavage des animaux.

- On doit également relever l'existence, dans les tribus du littoral, d'intéressants essais de culture industrielle du maïs et des pommes de terre. Le problème essentiel du matériel de culture a été résolu de façon originale. Un homme de Neweo, ayant acquis un tracteur par location-vente, loue lui-même ses services aux cultivateurs intéressés, même européens, pour le défrichage et le labourage des terrains à ensenencer. Bien que limitée à cinq ou six familles, l'opération doit être interprétée comme un essai louable de diversification des cultures et de modernisation de l'équipement, qui contraste heureusement avec le relatif délaissement des plantations caféières.

d) Production et commercialisation du café

La production régionale de café, 140 tonnes environ, est commercialisée dans sa plus large part (3).

La moyenne des revenus acquis dans la vente du café s'élève, dans notre échantillon, à 28.000 Frs pour une exploitation et par an, ce qui correspond à une production de 700 kg en cerises et 350 kg en café traité.

La part relative des plantations Arabica et Robusta est difficile à définir en dehors d'une enquête agricole. Dans la basse-vallée, c'est le robusta qui serait en principe le mieux venu, l'arabica représentant ses droits lorsque l'on remonte la vallée. On note, d'une façon générale, une tendance à la désaffection pour l'arabica au profit du robusta, au prix moins élevé (4), mais moins fragile et d'un rendement supérieur.

Le travail du café est limité au débroussage, à l'égourmandage et à la cueillette. La taille, tant du caféier lui-même que des arbres d'abris, n'est pratiquement jamais entreprise. Les repousses elles-mêmes demeurent en place.

- 
- (1) Le coprah, considéré comme totalement inintéressant, est abandonné depuis plusieurs années. La production autochtone, à Houailou étant de 25 T en 1952.
  - (2) Le bétail est payé au producteur 55 Francs le kg sur pied.
  - (3) L'auto-consommation est estimée par J. GULART à 360 kg de café en cerises par famille et par an.
  - (4) Le prix de soutien du café était fixé, pour la campagne 1963-64, à 90 Frs le kg, pour l'arabica, et 65 frs le kg pour le robusta.

Le renouvellement des plantations n'est pas assuré. Presque seuls sont remplacés les pieds détruits par le pourridié du café. L'opération serait au moins rentable si l'arrachage des pieds atteints se faisait de façon systématique, évitant ainsi la contagion inévitable de la maladie. Il n'est malheureusement presque jamais entrepris en temps voulu, et les précautions à prendre (déterrement du pied atteint et enlèvement complet des racines profondes) si elles sont généralement connues sont rarement respectées.

Contre la destruction des graines par le scolyte, contre leur chute prématurée du fait des rats et des oiseaux, rien n'est tenté ou n'a pu être tenté.

Les rendements moyens sont de ce fait extrêmement faibles, de l'ordre de 300 kg à l'ha. pour le robusta et de 200 kg à l'ha. pour l'arabica, alors qu'ils pourraient atteindre sur les mêmes sols 350 à 600 kg pour l'arabica, 600 à 900 kg pour le robusta.

Le problème du ramassage lui-même est loin d'être résolu, la main-d'oeuvre est rare, et les prix demandés - 40 et parfois 50 frs la "touque" (1), trop élevés. Les graines ne sont pas toujours cueillies parfaitement mûres et surtout au même degré de maturité.

Pour les mêmes raisons, la préparation des cerises par voie humide, à savoir le dépulpage après ramassage et fermentation et le séchage en parche est totalement abandonné. Séchées en cerises sur des aires de plein <sup>air</sup> quelquefois cimentées, mais rarement parfaitement nettoyées après chaque lot, les graines de différentes cueillettes se trouvent mélangées et imparfaitement séchées. Le rendement au triage s'en trouve considérablement diminué. "Le café trop sec se casse dans les machines et augmente des quantités de brisures ; pas assez sec, il s'écrase. Le grain aplati blanchit et doit être enlevé au triage. A l'entrée en France, les lots de café ainsi constitués de graines à différents degrés de siccité ont un mauvais aspect..." Ces remarques déjà anciennes (2) sont toujours valables aujourd'hui.

En l'absence de coopératives rurales, tout le café produit est traité et trié à Nounéa. Le café séché à la propriété, est soit confié à un transporteur local et directement livré à Nounéa, soit livré à un commerçant local qui en assure le frêt et la livraison.

(1) 2 kg 5 de café en cerises. Le rendement du ramassage se situe en 5 et 10 "touques" par personne et par jour.

(2) cf. M. LAVILLE. "Comment remédier à la névente du marché calédonien sur le marché français". Revue Agricole de la Nouvelle-Calédonie. Mai-Juin 1951.

Le coût relatif du transport est d'autant plus important que le produit livré est d'une qualité plus faible et contient plus de brisures. D'après les quelques indications recueillies à partir des bordereaux d'achat des commerçants traiteurs (1), il se situerait aux environs de 6 % pour le robusta et de 1,5 % pour l'arabica, en pourcentage du prix traité payé au producteur.

La proportion de brisures par rapport au café traité serait de 2 kg en moyenne, et pourrait atteindre 5 ou 4 kg pour 10 kg de café traité !

Le prix du tri à Nouméa est fixé à 4 francs par kg si l'on ajoute le coût de l'ensachage (2), les marges de commercialisation se situeraient entre 10 et 30 % du prix versé au producteur (3).

Une meilleure préparation du café en cerises, livré en lots convenablement séchés et homogènes, diminuerait considérablement le coût du tri et la quantité de brisures. Un traitement entrepris localement diminuerait le coût de l'ensachage et du transport. Enfin, comme on le suggérait récemment, "on gagnerait à ce qu'une fois traité, le café soit trié en famille". (3)

A Houaïlou, la création d'une petite usine de traitement du café est envisagée. Elle s'installerait à Neajieu (Nindiah), soit à égale distance des principales agglomérations de la basse vallée. Il serait souhaitable, au moins sur le plan psychologique, que l'entreprise, qui est une initiative purement autochtone, soit soutenue.

## SECTION II - Les facteurs de la production

Les fonctions de production, en matière agricole, sont toujours difficiles à présenter de façon rigoureuse. Il reste possible, pour le cas qui nous intéresse, d'en dégager les éléments.

### A/ - La terre.

Du fait de l'existence même des réserves autochtones, la terre est le facteur limitant sinon essentiel, du moins le plus souvent évoqué à l'accroissement de la production agricole. L'examen du problème foncier dépasse largement le cadre de cette étude. Il nous semble utile de rappeler que "seule compte la superficie en terres possédant un minimum de

- 
- (1) L'agriculteur autochtone conserve rarement les bordereaux de paiement du commerçant, et ceux-ci ne sont pas toujours explicites. En particulier, ils ne mentionnent jamais la quantité de café en cerises correspondant au poids du café traité qui fait l'objet du versement.
  - (2) 20 Francs le sac de 70 kg.
  - (3) 2 kg 5 de café en cerises. Le rendement du ramassage se situe en 5 et 10 "touques" par personne et par jour.
  - (4) cf. Matayo Doui Wetta. "Café". Réalités du Pacifique. Mai 1963.

possibilités par rapport à la structure économique locale, celle-ci fluctuante et variable au gré de très nombreux facteurs qui ne sont pas toujours agricoles" (1).

Seules méritent d'être examinées les revendications d'agrandissement étayées sur un examen détaillé de conditions locales, sociologiques et pédologiques (2). En réalité, le vrai problème, et, toutes choses égales, le plus facile à résoudre, réside dans l'amélioration des méthodes culturales et l'effort d'amélioration des rendements.

Facteur limitant, la terre est au moins facteur gratuit. La réserve est propriété collective et inaliénable de ses habitants. Les seules redevances fournies concernent les locations domaniales attribuées à titre particulier aux exploitants qui en font la demande. Variant avec l'utilisation des terres allouées, chasse ou élevage, elle ne dépasse pas 1 000 Francs par an dans les cas connus.

### B/ - Le Travail

Le manque de main-d'oeuvre constitue le goulot d'étranglement majeur à une augmentation de la productivité du travail agricole.

L'introduction du café dont l'opération essentielle, la cueillette, se situe de Juin à Décembre, explique en grande partie le recul des techniques traditionnelles de l'igname et du taro irrigué (3), dont la plantation s'effectue au même moment de l'année, en saison fraîche. En Mai et Août, viennent s'y superposer les travaux de jardinage. Dans ces conditions, on conçoit "que les cultures comme celle de la patate douce, du manioc et du taro (*xanthosoma*) sec, qui se font entre Novembre et Janvier aient été les bienvenues puisqu'elles permettaient une répartition plus équilibrée du travail" (4). Taro sec et manioc cependant étant donné les conditions climatiques, peuvent presque être plantées tout au long de l'année.

(1) cf. J. GULART et G. TERCINIER.

(2) En tout état de cause, l'urgence du problème, dans chaque cas, dépend largement des plus ou moins grandes possibilités de travail à l'extérieur de la réserve. Ainsi, c'est dans la tribu de Nekwe-Warai, la plus limitée qui soit dans ses dimensions rapportées à sa population totale, que nous trouverions les plus hauts niveaux de vie. La proportion des terres utiles est en effet très satisfaisante et l'engagement dans les mines ou l'industrie organisé par son chef de façon systématique.

(3) A Houaïlou, nous avons trouvé deux exemples de culture irriguée du taro, à Nerbegakwea et Kula.

(4) cf. Leslie Curry "La culture irriguée du taro". Etudes Mélanésiennes n° 14 - 17.



TABLEAU 7 - REPARTITION DES TRAVAUX AGRICOLES AU COURS DE L'ANNEE

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Acût	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
: Café :			(Robusta)				x	x	x	x	x	:
: (cueillette):			(Arabica)			x	x	x				:
: Ighame :				x	x	x	x					:
: Taro sec :	x	x								x	x	x
: Taro irrigué:					x	x	x	x	x			:
: Manioc :	x	x								x	x	x
: Jardins po- :												:
: tagers :				x	x	x	x	x				:
: Patate douce:	x	x								x	x	x

Les principaux travaux sont ainsi regroupés en période de récolte du café. Si la récolte d'arabica ne s'étale que sur deux ou trois mois, celle du robusta, commencée fin juillet, dure fréquemment jusqu'en Novembre. Le grain doit être cueilli parfaitement mûr, ce qui explique l'étalement de la collecte sur plusieurs mois avec des pointes importantes auxquelles il s'agit de faire face. Si l'on considère qu'une personne récolte par jour 15 kg en moyenne au mieux, on conçoit aisément que la plupart des familles se trouvent dans la nécessité d'employer 4 ou 5 personnes étrangères, pendant 2 ou 3 jours, à une ou deux reprises dans l'année, et de recourir à cet effet soit à l'entraide familiale soit à une main-d'oeuvre salariée. Comme nous l'avons vu, le prix payé à cette occasion (40 Frs la touque) est particulièrement élevé.

Ajoutons à cela que les familles disposent rarement de l'argent liquide nécessaire au moment voulu et se voient obligées de passer un "contrat avec le colon", en fait le commerçant local, qui organise lui-même le ramassage pour son client, avance les fonds, commercialise le produit et, bien évidemment, retient une commission supplémentaire.

**TABLEAU 8 - DEPENSES MOYENNES, PAR EXPLOITATION, DE RAMASSAGE DU CAFE SELON LA ZONE**

Zone	Basse-Vallée (Neweo-Parawie)	Moyenne-Vallée (Nerbegakwea)	Haute-Vallée (Kula-Boreare)
Dépense	5.500	200	0
Nombre relatif d'exploitants recourant à la main-d'oeuvre salariée			
	81 %	8 %	0 %

L'importance des dépenses monétaires de ramassage du café dans la basse-Vallée rend compte d'un phénomène nouveau : que la conjoncture de l'emploi industriel soit favorable; que le besoin de liquidités se fasse particulièrement sentir à l'intérieur de la famille, et les hommes adultes n'hésitent pas à s'engager à l'extérieur de la réserve. Le problème apparaît dans toute son acuité dans la zone côtière où la concurrence de la mine se fait le plus fortement sentir.

La population de l'exploitation, déjà restreinte, se désagrège.

**TABLEAU 9 - POPULATIONS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES**

Village	Population totale (moyenne)	Population active (moderne)	dont travail- leurs salariés	et agricul- teurs
Neweo	6,1	2,8	1,1	1,7
Parawie	5,8	2,8	1,1	1,7
Nerbegakwea	4,0	2,0	0,3	1,7
Kula	5,3	2,1	0,5	1,6
Boreare	4,4	1,8	0	1,8
Ensemble	5,1	2,3	0,6	1,7

Au retour de la mine, le travailleur autochtone n'a que trop tendance à délaissier les travaux des champs, et tout particulièrement la préparation des champs de café, de plus en plus considéré comme une plante de cueillette. Le travail agricole devient l'affaire des fermes et des gens âgés, qui sont loin de pouvoir suffire à tout.

Enfin, la parcellisation des exploitations est un handicap définitif à la productivité du travail agricole. Le cas est fréquent d'exploitations divisées en trois ou quatre lots dispersés à l'intérieur de la réserve, assez souvent sur des pentes difficilement accessibles et à trois ou quatre kilomètres des maisons d'habitations.

### C/ - Le Capital

#### a) - L'outillage.

L'outil en fer a remplacé l'instrument néolithique des anciens : la barre de mine a remplacé l'épieu, la pelle européenne, la pelle en bois ; la pioche en fer a peut-être succédé à la pioche en silex (1) ; le tuteur (2) et l'échelle d'igname ont suivi la disparition des anciennes techniques culturelles. Viennent s'y ajouter aujourd'hui la binette, le rateau, la hache (dite "tamiok"), la faucille pour le défrichement des terrains, et surtout le sabre d'abattis que le cultivateur autochtone n'oublie jamais dans ses moindres déplacements.

Cet outillage est fréquemment renouvelé. La dépense moyenne d'instruments agricoles serait de 600 Frs par an et par exploitation. Si l'on considère leurs prix respectifs, 180 Frs pour un sabre d'abattis, 200 pour une faucille, 250 pour une hache, 300 pour une pelle, 125 pour une binette, etc... on doit admettre que chaque famille opère chaque année l'achat de deux ou trois éléments. Ce ne sont pas les agriculteurs purs, mais les cultivateurs-ouvriers, plus riches, qui y consacrent les sommes les plus importantes (d'après nos données, 500 Frs pour les premiers et 700 pour les seconds). On peut y voir le marque d'un attachement réel, au moins symbolique, pour les travaux agricoles.

#### b) - Autres dépenses.

La traction animale n'est pas employée. Seuls quelques chevaux sont utilisés pour les déplacements ou le gardiennage des troupeaux.

(1) "La pioche est signalée par Cook, qui en donne un intéressant dessin... A Houaïlou, nous n'en avons pas retrouvé le souvenir. Mais le terme "soi" qui indique un mouvement du bras, pareil au geste de pioche, et qui est employé pour désigner la pelle-bêche, a peut-être pu désigner autrefois cette pioche disparue".

M. LENEHARDT (Notes d'ethnologie Néo-Calédonienne).

(2) "Il consistait en une grande perche de bois dur de 3 à 5 mètres de long".  
M. LENEHARDT opusc. cité.

Les nouveaux plants ne font jamais l'objet d'un achat. Les petits ignames sont conservés au moment de la récolte, mais mis à l'abri pendant deux ou trois mois et replantés à la saison. En ce qui concerne le café, on se contente dans la plupart des cas d'entretenir les repousses des graines tombées pendant la cueillette. Dans la meilleure hypothèse, on s'efforce d'obtenir des boutures de jardin que l'on transplante par la suite de façon plus rationnelle.

Nous l'avons vu, ni engrais (1), ni insecticides ne sont utilisés. Aucune dépense pour la réfection des aires de séchage n'a été enregistrée au cours de l'enquête.

Seules apparaissent, dans cette rubrique, des dépenses d'assurance-cyclone auxquelles trois exploitations, dans notre liste, auraient souscrit pour l'année en cours.

A titre de référence, et bien que les chiffres moyens aient assez peu de signification en la matière, nous donnons les dépenses afférentes aux comptes des exploitations agricoles, qui se distribueraient comme suit :

**TABLEAU 10 - CONSOMMATION INTERMÉDIAIRE D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE**  
**EN MOYENNE ET PAR AN**

:	:	:
: Ramassage du café .....	: 154 Francs	:
: Outillage .....	: 635 "	:
: Loyers .....	: 132 "	:
: Assurances .....	: 51 "	:
: Autres .....	: 109 "	:
: (achats d'animaux, etc...)	:	:
: TOTAL .....	: 1.161 Francs	:
:	:	:
:	:	:
:	:	:

**CHAPITRE 3 - GROUPES SOCIAUX ET NIVEAU DE VIE**

Il semble maintenant possible, comme synthèse de données présentées, d'établir une typologie, au moins sommaire, des exploitants agricoles, qui pourraient servir de base à un essai de stratification sociale en fonction du niveau de vie.

(1) Quelques essais d'engrais sur plantations d'ignames semblent avoir été tentés, mais sans succès.

### § 1 - Types d'Exploitants.

- 1) Les exploitants pour lesquels le métier de cultivateur n'est qu'une activité secondaire ou conçue comme telle.

#### - Paysans/Fonctionnaires :

Nous trouvons ici les employés municipaux, les moniteurs des écoles et dans une certaine mesure les chefs de village et grands chefs de district.

En aucun cas, le travail salarié ne sera sacrifié à l'exploitation familiale : l'emploi est stable et la situation de fonctionnaire nettement valorisée. Il serait faux cependant de penser que les champs sont délaissés. Il apparaît que la possession et un bon entretien des champs, dans les normes admises, soit un élément nécessaire du prestige social ; enfin, le revenu atteint est généralement assez satisfaisant pour que le recours à la main-d'oeuvre salariée ne soit pas trop pesant.

#### - Paysans/Patrons artisans.

C'est là l'élément le plus dynamique de la population, dynamisme qui se manifeste par la recherche de sources de revenus inédits ; location de service (taxi, tracteur) patronage d'un bateau de pêche, petite activité commerciale (colportage ou magasin de revendeur dans la tribu), rôle joué le plus souvent par les chefs de village, de mobilisation de la main-d'oeuvre pour les travaux salariés.

Chez certains d'entre eux se manifestent de véritables qualités de petits entrepreneurs, ouverts à l'innovation, oeuvrant avec optimisme dans le sens du progrès, courant le risque de se lancer dans des directions nouvelles et démontrant un sens certain de l'organisation commerciale et de la gestion comptable. L'activité artisanale n'est pas toujours cependant la seule profession secondaire, en dehors de l'agriculture, ni même la profession principale sur le plan monétaire. En réalité, le critère à retenir est avant tout d'ordre psychologique.

II) - Les exploitants pour lesquels le revenu de propriété, s'il n'est pas le plus important en valeur absolue, est au moins considéré comme le plus stable.

Rentrent dans cette catégorie les ouvriers irréguliers et non qualifiés, saisissant toute occasion d'emploi, mais sans plan concerté. Nous avons constaté, chez ceux-ci, un certain comportement de routine dans le choix du travail. On pourrait parler de spécialisation professionnelle sans spécialisation dans la profession.

Le travail salarié ne semble guère, ici, donner de satisfaction. Il n'est conçu que comme palliatif à l'activité agricole, moins

rentable, mais préférée dans tous les cas parce que moins pénible, plus indépendante, et permettant une vie familiale plus suivie.

### III) - Les ouvriers qualifiés.

Les ouvriers qualifiés ou semi-qualifiés - ouvriers métallurgiques, chefs de sondages dans les mines, charpentiers, maçons - devraient être classés à part. Si l'activité salariée n'est pas toujours la plus rémunératrice, elle est toujours conçue par l'intéressé, même non exercée, comme profession principale.

### IV) - Les agriculteurs purs.

On ne peut, à la vérité, parler d'option pour le travail agricole. L'attrait du gain réalisé dans les mines est tel, qu'il nous faut recourir, si l'on veut situer la profession d'agriculteur à des éléments négatifs déjà évoqués : âge plus avancé du participant et éloignement des lieux possibles du travail salarié ;

A l'intérieur de la catégorie, il conviendrait de relever bien des degrés dans le comportement, de la résignation pure et simple à un dynamisme se révélant dans la recherche de sources multiples de revenus autoconsommés (jardinage, pêche, chasse, cueillette) ou de toute occasion de vente des produits de la ferme. Nous avons trouvé, chez certains, une véritable spécialisation dans la vente pour tel ou tel type de produits, coco, volailles, porcs, poissons, et pour tel ou tel type de clientèle (colporteurs, restaurants, particuliers européens ou autochtones, ouvriers en cantonnement dans la région, etc...). Pour isolés qu'ils soient, ces cas rendent au moins compte de la diversité des situations en présence et des limites de toute classification. Songeons en effet que les meilleurs agriculteurs, toutes choses égales par ailleurs, n'entrent pas nécessairement dans la catégorie des agriculteurs purs !

Une bonne typologie des exploitants agricoles autochtones dans une région mi-rurale, mi-industrielle, comme celle qui nous intéresse, devrait, nous semble-t-il, s'appuyer sur des critères aussi bien psychologiques que matériels. En tout état de cause, le cas personnel demeure, et le comportement du travailleur comme producteur se présente à nous comme relevant d'une option globale dont les éléments, structuréllement liés, ne peuvent être qu'arbitrairement dissociés.

Le regroupement, aux fins de l'analyse économique, des individualités en catégories socio-professionnelles ou autres groupes sociaux significatifs relève toujours assez largement de l'arbitraire. La moins mauvaise solution consiste à en multiplier le nombre. L'étroitesse de notre échantillon nous interdisait même ce recours.

Nous avons dû nous résoudre à retenir seulement :

- 3 catégories socio-professionnelles : 1) - cultivateurs purs -
- 2) - cultivateurs / salariés, profession principale l'agriculture -
- 3) - salariés - cultivateurs, profession principale l'emploi salarié.

- 4 tranches d'âge : 1) 20-34 ans - 2) 35-49 ans -
- 3) - 50-64 ans - 4) - 65 ans et plus.

- Afin de tenir compte de la taille des ménages, nous l'avons mesurée en "unités de consommation" (UC), comptant le premier adulte pour 1, chaque adulte supplémentaire pour 0,7 et chaque enfant de moins de 14 ans pour 0,5 (1). Sur cette base nous avons déterminé 4 tranches de niveaux de vie, définis sur le seul critère de la dépense monétaire par unité de consommation des ménages, choisi de préférence à celui du revenu moins aisément saisissable : 1) 10.000 à 19.999 2) 20.000 à 29.999 3) 30.000 à 39.999 4) 40.000 et plus.

- Enfin, les familles ont été regroupées en 4 tranches, selon le nombre d'unité de consommation qu'elles renferment.

### Section 2 - Essai de stratification sociale en fonction du niveau de vie.

#### § 1 - Dépense familiale et catégorie socio-professionnelle du chef de famille

TABLEAU 11 - DEPENSE FAMILIALE TOTALE ET DEPENSE FAMILIALE PAR UNITE DE CONSOMMATION PAR AN SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE FAMILLE

	Catég. sous-prof.	Cultivateur pur	Cultivateur/sal	Salarié/cultiv.
D.F.T.	60.114	119.139	108.313	
DF/uc	23.923	28.915	36.665	

(1) Une famille de 2 adultes et un enfant comprend 2,2 unités de consommation (1+0,7 + 0,5). Sans qu'il soit besoin de fournir la formulation mathématique du problème, on conçoit aisément qu'il coûte moins cher, pour le même résultat, de s'éclairer à deux à la même lampe que d'acheter une lampe pour chaque personne... L'échelle proposée, ou échelle d'oxford, est la plus couramment employée en France. Son application à l'exemple calédonien revêt forcément un caractère conventionnel.

.../...

En s'engageant à l'extérieur de la réserve, le travailleur autochtone double le niveau de ses revenus et accroît sensiblement, d'un tiers environ, son niveau de vie (1), qui reste en tout état de cause extrêmement faible. Une famille de cultivateurs, comprenant 2 adultes et 2 enfants, dispose en moyenne de 5.200 Frs par mois contre 8.000 Frs pour une famille dont le chef occupe un emploi salarié.

§ 2 - Dépense familiale et âge des chefs de famille.

TABLEAU 12 - DEPENSE FAMILIALE TOTALE ET DEPENSE FAMILIALE PAR UNITE DE CONSOMMATION ET PAR AN SELON L'AGE DU CHEF DE FAMILLE.

Age	20 - 34	35 - 49	50 - 64	65 et plus
D.F.T.	115.925	96.705	91.436	30.570
DF/uc	38.600	27.548	28.153	26.042

Les plus jeunes manifestent les plus hauts revenus. Nous retrouvons ici indirectement la relation, déjà signalée, entre âge du participant et option pour le travail salarié.

Les plus âgés vivent uniquement de l'agriculture, mais n'ayant pas charge de famille, ils réussissent à maintenir leur niveau de vie.

§ 3 - Dépense familiale et nombre de la famille.

TABLEAU 13 - DEPENSE FAMILIALE TOTALE ET DEPENSE FAMILIALE PAR UNITE DE CONSOMMATION ET PAR AN SELON LE NOMBRE D'UNITES DE CONSOMMATION PAR FAMILLE

Nombre d'U.C.	1 à 2,2	2,3 à 3,3	3,4 à 4,0	4,1 et plus
D . F . T .	50.691	98.081	93.392	125.353
DF/ uc	31.209	36.427	26.907	24.755

(1) - Auto-consommation non comprise.

.../...



La dépense familiale totale augmente très nettement avec l'accroissement du nombre de la famille. Deux raisons à cela : d'une part le nombre d'actifs par famille augmente, d'autre part, le marché de l'emploi étant assez largement ouvert, l'accroissement de ses disponibilités monétaires tient, en premier lieu, au travailleur lui-même. Malgré cela, les familles nombreuses démontrent un niveau de vie nettement inférieur à la moyenne.

§ IV - Répartition des revenus (envisagés sous l'angle de dépense familiale).

La validité du schéma dépend ici, plus qu'ailleurs, de la représentativité de notre échantillon dont nous ne pouvons fournir la mesure.

Nous donnons donc les résultats suivants à titre de simple référence. :

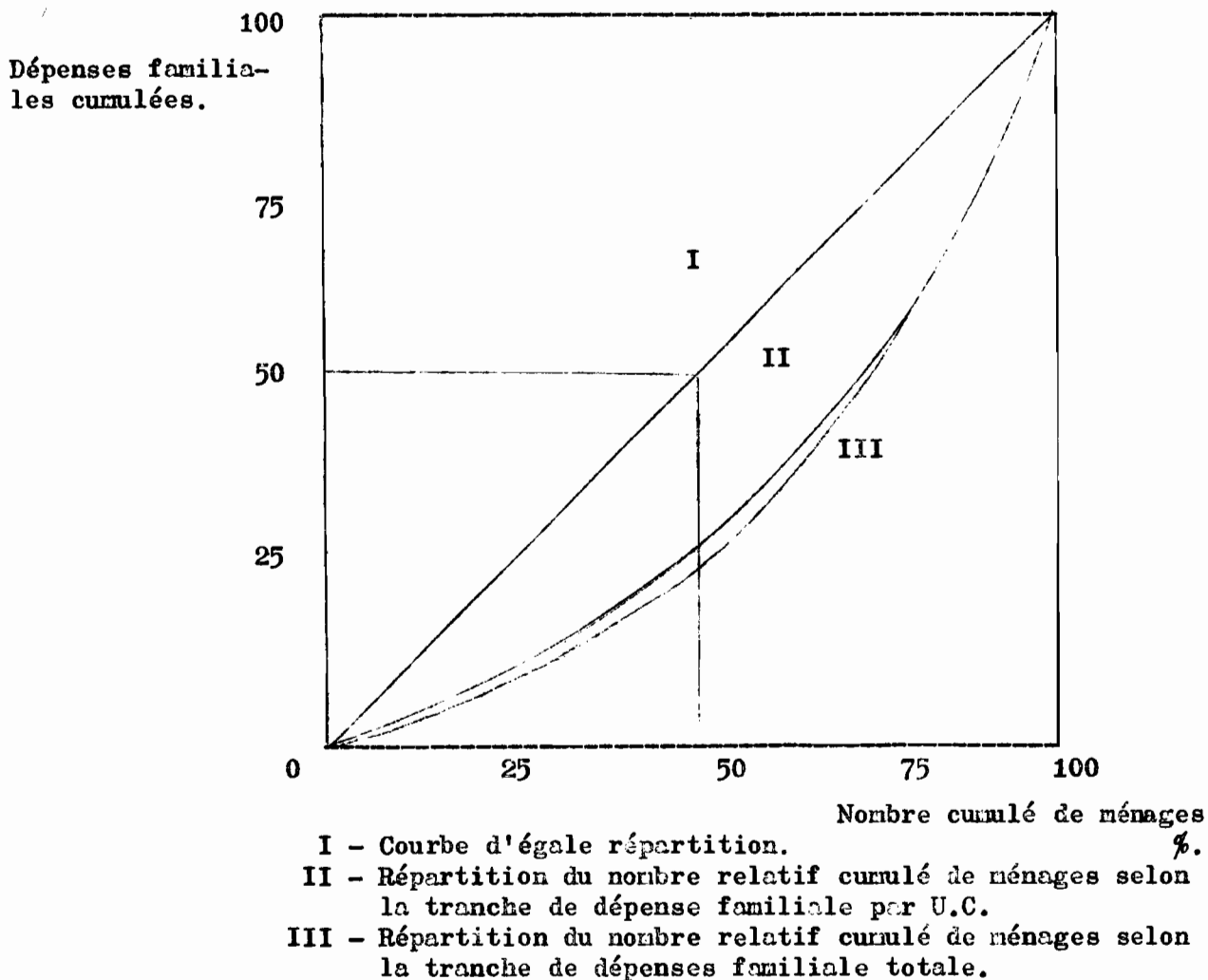
**TABLEAU 14 - NOMBRE DE MENAGES ET MONTANT DES DEPENSES FAMILIALES PAR AN ET PAR UNITE DE CONSOMMATION INFERIEURES A UN MONTANT DONNE**

: Limites supérieures : de dépense : par U.C.	: Nombre cumulé de : ménages.		: Dépenses familiales : cumulées	
	: Absolu	: Relatif	: Absolu	: Relatif
			(1 000 F)	
: 15.000	: 2	: 5	: 27	: 2
: 20.000	: 12	: 32	: 207	: 18
: 25.000	: 16	: 43	: 297	: 27
: 30.000	: 20	: 54	: 406	: 36
: 35.000	: 27	: 73	: 634	: 57
: 40.000	: 28	: 76	: 672	: 61
: 45.000	: 31	: 84	: 800	: 72
: 50.000	: 36	: 97	: 1.040	: 94
: 60.000	: 37	: 100	: 1.100	: 100
: :	: :	: :	: :	: :
: :	: :	: :	: :	: :

**TABLEAU 15 - NOMBRE DE MENAGES ET MONTANT DES DEPENSES FAMILIALES  
TOTALES ET PAR AN INFERIEURES A UN MONTANT DONNE**

: Limites supérieures : de D.F.T.	: Nombre cumulé : de ménages		: Dépenses familia- : les, cumulé	
	: Absolu	: Relatif	: Absolu	: Relatif
			: (1.000 F)	
: 40.000	: 5	: 13	: 129	: 3
: 60.000	: 11	: 29	: 412	: 11
: 80.000	: 15	: 40	: 684	: 19
: 100.000	: 20	: 54	: 1.115	: 33
: 120.000	: 26	: 70	: 1.810	: 52
: 140.000	: 32	: 86	: 2.592	: 75
: 160.000	: 33	: 89	: 2.735	: 79
: 180.000	: 37	: 100	: 3.440	: 100
: :	: :	: :	: :	: :

Il est possible de donner une représentation graphique de ces séries en construisant une courbe dite de concentration, la pente de la courbe rendant compte de la plus ou moins grande inégalité de répartition des dépenses familiales à l'intérieur de la population étudiée.



L'irrégularité des niveaux de vie est assez peu importante ; elle est moins accusée dans les tranches inférieures, pour les dépenses par unité de consommation que pour les dépenses totales.

TITRE 2 - LES BUDGETS FAMILIAUX (l'emploi du revenu)

---

CHAPITRE PREMIER - ALIMENTATION ET DEPENSES  
ALIMENTAIRES

§ 1 - Le régime alimentaire

Le régime alimentaire autochtone est un régime mixte, européen et indigène.

§ 1 - L'alimentation vivrière traditionnelle

A) Ses composantes :

Comme par le passé, l'alimentation traditionnelle, à base de tubercules, représente l'apport calorique essentiel de la ration journalière.

Le classement des produits vivriers selon leur fréquence d'apparition dans les repas s'établit comme suit, en ordre décroissant. :

- Ighame,
- Bananes (mangées cuites ou crues).
- Taro (taro d'eau et taro "Makue" ou des "Nouvelles-Hébrides"
- Patates douces,
- Manioc,
- Légumes.

Patates, manioc, taro sec, introduits tardivement après l'arrivée des premiers européens sont venus diversifier de la plus heureuse façon le régime alimentaire ancestral. La "soudure", entre deux récoltes d'ignames, est à peine ressentie.

Les tubercules n'en demeurent pas moins, aux yeux de l'autochtone, la "nourriture" par excellence, par opposition aux "condiments", viande et poisson (1).

Dans les tribus du bord de mer, la quête des poissons et fruits de mer constitue un appoint intéressant en protéines animales, mal compensé, dans les tribus de la vallée, par les produits de la chasse (cerf, cochon sauvage, roussette, notou).

Les élevages de porcs, importants au temps de l'indigénat, sont rares aujourd'hui. A peine une famille sur quatre élève-t-elle un cochon pour sa propre consommation.

Toutes les familles possèdent une dizaine de volailles, entrant à titre de condiment dans la préparation du bounia, et occasionnellement dans celle des soupes et ragôts.

### B/ La mesure.

La mesure exacte de l'autoconsommation alimentaire implique la pesée des aliments en cours de préparation. Cette opération, extrêmement minutieuse et prenante, n'a pas été réalisée, elle n'aurait pu de toute façon être conduite sur une assez grande échelle. L'estimation par questionnaire direct est pour le moins douteuse. Malgré tout, quelques familles ont pu être suivies d'assez près pendant une semaine pour que les chiffres obtenus puissent être présentés, sous toute réserve.

Les neuf budgets exploités à cet effet se rapportent à des familles de la zone côtière (Neweo-Parawie) soit la plus favorisée.

La valeur des produits autoconsommés a été estimée à leur prix de vente annuel moyen à la propriété, igname 25 Frs le Kg, taro, banane, manioc, 10 frs le kg, viande, volaille, poisson, fruits de mer 60 frs le kg.

**TABLEAU 16 - ESTIMATION DE L'AUTOCONSUMATION ALIMENTAIRE PAR UNITE DE CONSOMMATION ET PAR AN (ZONE COTIERE).**

PRODUITS	Valeur absolue	Valeur relative %
Igname	5.592	44
Bananes	1.035	8
Taro	483	4
Manioc	444	3
Légumes	289	2
Patates	84	1
Poissons, viandes	4.881	38
Ensemble	12.808	100

Sur les mêmes données, il devient possible de situer l'autoconsommation par rapport aux autres éléments du niveau de vie, à savoir les dépenses monétaires.

**TABLEAU 17 - AUTOCONSOMMATION ALIMENTAIRE ET NIVEAU DE VIE REEL PAR UNITE DE CONSOMMATION ET PAR AN (ZONE COTIERE)**

Valeur absolue	Autocons. alimentaire	Dépenses alimentaires	Dépenses non alimentaires	Niveau de vie réel (1)
	12.808	14.315	18.547	45.670
Valeur relative %	28	32	40	100

**TABLEAU 18 - AUTOCONSOMMATION ALIMENTAIRE ET DEPENSES MONETAIRES PAR UNITE DE CONSOMMATION ET PAR AN (DETAILS DES DONNEES POUR 9 FAMILLES ZONE COTIERE)**

Familles:	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Auto	8786	7093	9338	9240	11261	14.000	11998	20537	17121
D. M.	19921	22038	22039	24850	34060	38410	43095	44996	47351

L'examen de cette série limitée fait apparaître l'existence d'une liaison fonctionnelle entre la valeur de l'autoconsommation et les dépenses monétaires totales par unité de consommation. Il semble que l'acquisition d'un plus haut revenu élargisse l'horizon économique du participant, qui prend conscience de la valeur économique de l'autoconsommation et de l'intérêt qu'il y a à la développer.

## 2 - L'Apport de l'Alimentation européenne.

L'ouverture à l'économie d'échanges monétaires s'est traduite par un recul relatif des cultures traditionnelles et une augmentation parallèle de la consommation en denrées européennes.

Les tubercules et fruits féculents ont été partiellement remplacés par le pain, le riz, les biscuits, ou leurs substituts amidonnés, nouilles, vermicelle, pommes de terre d'importation. Le pain est essentiellement consommé au petit déjeuner, du matin ou à 4 heures, avec café ou thé sucré, accompagné ou non de lait "Nestlé", de beurre et de confiture. Produit rare et apprécié, il n'apparaît que rarement au cours des principaux repas. Le riz apparaît presque quotidiennement, assez souvent associé avec les tubercules dans un même repas. Bien que moins nourrissant que l'igname, il en constitue le substitut essentiel, d'autant plus apprécié qu'il se contente d'une préparation moins longue.

Boîtes de soupe, de viande ou de poisson (sardines à l'huile ou sardines "Pilchard") viennent compléter la plupart des menus, trop souvent aux dépens de la viande ou du poisson frais.

Pour la préparation des aliments nouveaux, la friture à l'huile de coco tend, assez heureusement, à remplacer la cuisson par ébullition dans l'eau.

En ce qui concerne les légumes, les petites productions potagères sont loin de suffire aux besoins théoriques ou simplement ressentis. De temps à autre, on se procure chez le commerçant, oignons ou boîtes de sauce tomate.

Il n'existe pas, semblé-t-il, de "problème diététique ou nutritionnel majeur dans les populations autochtones de la Nouvelle-Calédonie (1)". Si la richesse calorique de la ration apparaît presque toujours suffisante, les éléments d'un bon équilibre alimentaire ne semblent pas réunis dans tous les cas. Surtout parmi les tribus excentrées de la vallée, le complément protidique et la consommation de légumineuses sont très certainement insuffisants.

L'achat des denrées européennes s'établit beaucoup plus en fonction de préjugés sociaux que sur des critères alimentaires ou même simplement économiques et le malheur veut que les habitudes alimentaires une fois acquises, soient les plus tenaces. Vendre 1 kg d'ignames ou 3 kg de taros pour obtenir 1 kg de riz n'est pas forcément une bonne opération, se désaisir, comme nous avons relevé le cas, des taros légumes de son jardin, même à bon prix, pour acheter riz et boîtes de viande est, sans doute possible, à proscrire. La boîte de sardines "Pilchard" qui tend de plus en plus à être considérée comme l'accompagnement idéal du plat du riz, apparaît même dans le menu des familles au bord de mer.

---

(1) cf. E. Massal. "Les problèmes d'alimentation de nutrition dans le Pacifique" Commission de Pacifique Sud. Document technique n° 59 Avril 1954.



Une meilleure organisation de la commercialisation du poisson vers les villages qui en sont dépourvus, un effort de vulgarisation en matière de technologie alimentaire, surtout en ce qui concerne la préparation du riz, rentrent dans l'ordre du possible.

Ces quelques données trouvent un complément dans l'examen, sur la plan quantitatif, des dépenses monétaires, en alimentation.

## § 2 - Dépenses monétaires en alimentation (1)

Nous étudions ici la structure des dépenses monétaires en alimentation et leur évolution en fonction des divers groupes et catégories sociales définies plus haut (2).

---

(1) On trouvera en annexe la nomenclature des denrées alimentaires obtenues sur le marché.

(2) Titre II ch. III.

Dépenses alimentaires et niveau de vieTABLEAU 19 - DEPENSES ALIMENTAIRES PAR JOUR ET PAR UNITE DE CONSOMMATION SELON LA TRANCHE DE DEPENSE TOTALE PAR UNITE DE CONSOMMATION (1).

Dépenses Produits	10.000 à 19.999	20.000 à 29.999	30.000 à 39.999	40.000 et plus
Francs CFP				
Céréales	8,47	11,25	12,2	16,36
Pain	3,38	4,18	4,36	6,48
Riz	4,49	5,51	6,47	4,85
Autres	0,60	1,56	1,37	5,03
Alin. Protidiques	6,87	10,19	15,93	18,48
Plantes	...	0,76	1,81	1,41
Viande F	...	1,14	0,89	2,19
B	2,17	3,49	3,32	2,55
T	2,17	4,63	4,21	4,74
Lait	0,80	0,88	1,94	2,87
Poisson F	...	...	2,18	...
B	1,87	1,99	2,45	4,77
T	1,87	1,99	4,63	4,77
Graisses et huiles	2,13	1,93	3,34	4,69
Légumes F	0,55	0,36	0,27	1,69
B	...	0,75	0,57	0,63
T	0,55	1,11	0,84	2,32
Condiments	0,38	0,19	0,35	0,25
Sucre	3,72	6,81	4,15	7,58
Boissons	0,66	1,25	4,20	1,84
TOTAL	20,75	30,80	37,67	46,83

(1) Nous donnons les dépenses par jour et par UC afin que puissent être obtenues facilement les données correspondantes pour le mois et l'année. L'approximation au centième ne doit pas faire illusion sur la précision des résultats.

**TABLEAU 20 - STRUCTURE DES DEPENSES ALIMENTAIRES SELON LA TRANCHE DE DEPENSES  
TOTALE PAR UNITE DE CONSOMMATION**

Dépenses Produits	10.000 à 19.999	20.000 à 29.999	30.000 à 39.999	40.000 et plus
%	%			
<b>Céréales :</b>	40,9	36,6	32,4	34,9
Pain	16,3	13,6	11,6	13,8
Riz	21,7	17,9	17,2	10,4
autres	2,9	5,1	3,6	10,7
<b>Aliments protidiques</b>	33,6	33,1	42,3	39,4
Plantes	-	2,5	4,8	3,0
Viande F	-	3,7	2,6	4,7
B	10,5	11,3	8,8	5,4
T	10,5	15,0	11,2	10,1
Lait	3,9	2,9	5,1	6,1
Poisson F	-	-	5,8	-
B	9,0	6,4	6,5	10,2
T	9,0	6,4	12,3	10,2
<b>Graisses et huiles</b>	10,2	6,3	8,9	10,0
Légumes F	2,6	1,2	0,7	3,6
B	-	2,4	1,5	1,3
T	2,6	3,6	2,2	4,9
<b>Condiments</b>	1,8	0,6	0,9	0,5
<b>Sucre</b>	17,9	22,1	11,0	16,2
<b>Boissons</b>	3,2	4,1	11,1	4,1
<b>T O T A L</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**TABLEAU 21 - PART RELATIVE DES DEPENSES ALIMENTAIRES DANS LES DEPENSES TOTALES  
SELON LA TRANCHE DE DEPENSE TOTALE PAR UNITE DE CONSOMMATION  
(Propension à consommer)**

Dépenses Produits	10.000 à 19.999	20.000 à 29.999	30.000 à 39.999	40.000 et plus
	%			
Céréales	18,0	16,5	13,4	12,5
Pain	7,2	6,1	4,8	5,0
Riz	9,5	8,1	7,1	3,7
Autres	1,3	2,3	1,5	3,8
Aliments protidiques	14,8	14,9	17,5	14,2
Plantes	-	1,1	2,0	1,1
Viande F	-	1,7	1,0	1,7
B	4,6	5,1	3,6	1,9
T	4,6	6,8	4,6	3,6
Lait	1,7	1,3	2,1	2,2
Poisson F	-	-	2,4	-
B	4,0	2,9	2,7	3,7
T	4,0	2,9	5,1	3,7
Graisses et huiles	4,5	2,8	3,7	3,6
Légumes F	1,2	0,5	0,3	1,3
B	-	1,1	0,6	0,5
T	1,2	1,6	0,9	1,8
Condiments	0,8	0,3	0,4	0,2
Sucres	7,9	10,0	4,5	5,8
Boissons	1,4	1,8	4,6	1,4
Dépenses alimentaires	44,1	45,1	41,3	35,9
Dépenses totales	100,0	100,0	100,0	100,0

Commentaire des tableaux

L'évolution en plus ou moins des éléments de la dépense alimentaire se présente comme suit : (1)

	Valeurs Absolues	Structure des dépenses	Propension à consommer
<b>Céréales</b>	+	-	-
Pain	+	-	-
Riz	+	-	-
Autres	+	+	+
<b>Aliments Protidiqnes</b>	+	+	=
Plantes	+	+	=
Viande	+	=	=
Lait	+	+	+
Poisson	+	+	=
B et M	+	=	=
Légumes	+	+	+
Condiments	=	=	-
Sucres	+	=	-
Boissons	+	=	=
<b>Dépenses alimentaires</b>	+		-

La dépense alimentaire augmente avec l'accroissement des revenus. L'élasticité de la dépense alimentaire par rapport à la dépense totale (2), soit le rapport de leurs accroissements relatifs a été calculée à 0,79. Ainsi un accroissement de 1 % de la dépense totale se traduit par un accroissement de 0,79 % de la dépense alimentaire.

La propension à consommer les denrées alimentaires importées n'en diminue pas moins de façon sensible, la tendance relevant essentiellement de la baisse relative des dépenses en céréales de base, pain et surtout riz.

Une plus grande partie du revenu se trouve ainsi libérée et peut-être consacrée aux aliments protidiqnes.

(1) - le signe = signifie : pas de variations significatives.

(2) - Il s'agit d'une "élasticité" au point moyen : la valeur donnée correspond à la dépense totale moyenne dans la population considérée.

On relève également une plus grande diversification des produits consommés, avec appel aux substituts amidonnés de céréales (nouilles, pommes de terre), aux plantes à protéines (pois, lentilles), aux viandes et poissons frais.

L'amélioration quantitative de la ration se double d'une amélioration qualitative du régime alimentaire.

#### DETAIL DES DEPENSES

##### a) Dépenses en céréales :

Les dépenses en céréales s'élèvent de 8,47 F par UC et par jour, pour les revenus allant de 10.000 à 20.000 F par UC et par jour, à 16,36 F par UC et par jour, pour les revenus supérieurs à 40.000 F par UC et par jour. Ceci correspond, pour une famille de 2 adultes et 2 enfants à des dépenses de l'ordre de 160 F et 309 F par semaine (1). Ainsi lorsque le revenu triple, les dépenses en céréales s'accroissent-elles à peu près du double de leur valeur.

Le fait important est que cette augmentation porte non pas sur le riz mais sur les dentées "riches", pain et substituts amidonnés des céréales. La dépense en riz s'élevant en moyenne à 5 F par UC et par jour, on voit qu'une famille de 2 adultes et 2 enfants lui consacre 94,5 F par semaine, ce qui correspond à 4 kg de riz de qualité courante (à 25 F le kg). De ce fait, le pourcentage du riz dans les dépenses alimentaires descend nettement (de 21,7 à 10,4 %) lorsque le niveau de vie s'accroît. Le riz représente ainsi la moitié des dépenses en céréales dans la tranche inférieure de niveau de vie et moins du tiers dans la tranche supérieure.

Les dépenses de pain, elles, s'accroissent régulièrement avec le revenu, et marquent une hausse importante dans la dernière tranche de niveau de vie. Dans les cas les moins favorables, la dépense est de 3,38 F par UC et par jour, soit 63,9 F par semaine pour une famille de 2 adultes et 2 enfants, et 6,48 F par UC et par jour, soit 122 F dans le même temps et le même type de famille. Si l'on se réfère au prix et au poids du pain courant dans la localité, 22 F le pain rond de 1,5 kg environ, la consommation se situe entre 4,5 kg et 9 kg pour la

(1) La conversion peut être obtenue pour toutes les valeurs inscrites en Francs dans les tableaux. Sachant qu'une famille de 2 adultes et 2 enfants comprend 2,7 Unités de consommation (1 pour le premier adulte, 0,7 pour le second, 0,5 pour les enfants de moins de 14 ans, soit 2,7 UC), la conversion est immédiate soit, par exemple, pour le résultat donné :

$$8,47 \text{ (F)} \times 7 \text{ (jours)} \times 2,7 \text{ (UC)} = 160 \text{ F par famille et par semaine.}$$

famille envisagée, et pour des niveaux de vie respectivement inférieurs à 20.000 F par UC et par an et supérieurs à 40.000 F par UC et par an. En réalité, la progression concerne tout autant la qualité et la différenciation du produit que sa quantité. Lorsque le niveau de vie s'accroît apparaissent plus fréquemment les petits pains à 10 F et les paquets de biscuits "Sao" pour le petit déjeuner du matin.

La tendance enregistrée pour le pain est encore plus nette lorsqu'il s'agit des substituts amidonnés des céréales (Nouille, Vermicelle, Pommes de terre). Comme pour le pain, on note une augmentation très notable des dépenses dans la dernière tranche de niveau de vie. Dans les plus faibles revenus, la dépense de 0,6 F par UC et par jour, ce qui correspond à 11,3 F par semaine pour une famille de 2 adultes et 2 enfants, représente l'achat d'un paquet de macaronis par mois (40 F le paquet) ou de 1 kg de pommes de terre tous les 15 jours (22 F le kg). Au-dessus de 40.000 F de dépense totale par UC et par an, la dépense de 5,03 F par UC et par jour correspond cette fois à des achats d'un montant de 95 F par semaine, soit plus de 2 paquets de nouilles ou de macaronis ou 4 kg de pommes de terre, ce qui devient appréciable.

b) Dépenses en aliments protidiques :

La part relative des dépenses en aliments protidiques s'accroît lorsque le niveau de vie s'élève, passant de 33,1 % à 42,3 % de la dépense alimentaire totale, au dessus de 30.000 F de dépense totale par UC et par an. La relative saturation des besoins en féculents et céréales permet à partir d'un certain moment de consacrer des sommes proportionnellement plus importantes en viande et surtout lait, poisson et huiles.

- LAIT -

Aucune commercialisation de lait frais n'étant organisée dans la région, il s'agit exclusivement de lait Nestlé. Avec une dépense de 0,8 F par UC et par jour, soit 15,12 F par semaine pour une famille de 2 adultes et 2 enfants, les ménages les moins favorisés ne peuvent se procurer plus d'une boîte de lait tous les 15 jours. La consommation ne devient importante qu'au dessus de 40.000 F de dépense totale par UC et par jour. Ainsi, dans la plupart des cas, on n'utilise le lait que pour "couper" le café, au déjeuner du matin ou à quatre heures, et encore le réserve-t-on pour le dimanche ou les jours de réception.

- VIANDE -

La consommation de viande de boeuf fraîche (que l'on peut se procurer à 80 F le kg pour le morceau courant au boucher de Houailou, est à peu près inexistante dans la plupart des ménages. Pour les plus favorisés, la dépense s'élève à 41,4 F par semaine pour une famille de 2 adultes et 2 enfants, ce qui correspond à l'achat de 1 kg de viande tous les 15 jours.

La consommation concerne presque exclusivement les boîtes de viande (type "Boeuf Olida"). Avec une dépense de 2,17 F par UC et par jour, une famille de 2 adultes et 2 enfants, disposant d'un revenu inférieur à 20.000 F par UC et par an, ne peut se procurer qu'une boîte de boeuf par semaine (à 40F la boîte). La dépense n'est guère plus du double pour les ménages plus fortunés.

- POISSON -

A l'exception des tribus de la Basse-Vallée où la pêche du samedi est chose assez courante et en tous cas possible, les autochtones de la région n'ont guère la possibilité de se procurer du poisson frais autrement que dans le commerce. En fait, même dans ces derniers cas, les achats n'apparaissent que dans de rares familles. Tout autant que le prix (60 F le kg) c'est l'inexistence d'une commercialisation organisée qui semble responsable de l'abstention des consommateurs.

Les achats de "poisson" se limitent aux boîtes de petites sardines et surtout aux Boîtes "Pilchard".

La dépense enregistrée correspond, pour une famille de 2 adultes et 2 enfants, à une boîte Pilchard par semaine (à 35 F la boîte), pour les ménages disposant d'un revenu inférieur à 30.000 F par UC et par an, contre deux et demi environ dans les tranches supérieures de niveau de vie.

- GRAISSES ET HUILES -

Entrent presque uniquement dans la catégorie le beurre et surtout l'huile de coco.

Comme nous l'avons vu, la friture à l'huile de coco tend à remplacer dans la préparation des repas la cuisine en ébullition dans l'eau. Le mode de préparation est presque nécessaire pour les viandes et les poissons frais. Aussi la consommation d'huile de coco augmente nettement avec le niveau de vie.



Une dépense moyenne de 3 F par UC et par jour, soit 57 F par semaine pour une famille de 2 adultes et 2 enfants, correspond à l'achat d'un litre et demi d'huile de coco (à 35 F le litre) ou à deux plaques de beurre (à 30 F la plaque).

c) LEGUMES -

Nous entendons ici par "légumes" les légumes frais (oignons, poireaux, tomates, choux, etc...) ou en boîte.

Dans la réalité, les achats se réduisent presque uniquement aux bottes d'oignons et aux petites boîtes de sauce tomate. La dépense augmente avec le niveau de vie, mais reste toujours très faible. Pour les plus favorisés, elle ne dépasse pas 2,32 F par UC et par jour, ce qui correspond à 43,8 F par semaine pour une famille de 2 adultes et 2 enfants, soit à l'achat de 2 bottes d'oignons à 20 F le kg.

Les dépenses en légumes représentent 3 % en moyenne et jamais plus de 5 % des dépenses alimentaires.

d) SUCRE -

La dépense en sucre est très importante, puisqu'elle représente 16 % des dépenses alimentaires et 7 % des dépenses totales.

La consommation moyenne, de 5,6 F par UC et par jour, correspond pour une famille de 2 adultes et 2 enfants, à 106 F par semaine, soit 2,5 kg de sucre.

On a affaire ici à un besoin essentiel, qui sera toujours satisfait en priorité ; ainsi, si la dépense s'accroît en valeur absolue avec le niveau de vie, elle tend parallèlement à diminuer assez nettement en valeur relative.

e) BOISSONS -

Il s'agit ici des boissons non alcoolisées consommées au village.

Elles s'élèvent en moyenne à 2 F par UC et par jour, soit 37,8 F par semaine pour une famille de 2 adultes et 2 enfants, ce qui représente l'achat d'un paquet de thé ou de "café mélanésien" toutes les 2 semaines (à 60 F la paquet de thé ou de café).

§ 2 - Dépense alimentaire et Age du Chef de famille

TABLEAU 22 - DEPENSES ALIMENTAIRES PAR JOUR ET PAR UNITE DE CONSOMMATION EN VALEUR ABSOLUE ET EN VALEURS RELATIVES SELON L'AGE DU CHEF DE FAMILLE

Age Produits	20 à 34 ans	35 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus
<u>Valeurs absolues</u>				
Céréales	13,75	10,84	11,59	12,53
Aliments protidiqnes	15,45	13,30	10,00	12,98
Légumes	1,75	1,04	0,94	1,38
Sucres	6,91	4,75	5,43	4,83
Condiments et Boissons	3,68	1,30	2,51	0,57
Dépenses alimentaires	41,54	31,23	30,47	32,29
<u>Valeurs relatives</u>				
	%			
Céréales	13,0	14,4	15,0	17,6
Aliments protidiqnes	14,6	17,6	13,0	18,2
Légumes	1,7	1,4	1,2	2,0
Sucres	6,5	6,3	7,0	6,8
Condiments et Boissons	3,5	1,7	3,3	0,8
Dépenses Alimentaires	39,3	41,4	39,5	45,4
Dépenses totales	100	100,00	100,0	100,0

Les plus jeunes étant les plus riches en signes monétaires, on pouvait s'attendre à ce qu'ils consacrent des sommes plus importantes à l'alimentation. Mais au-delà de cette constatation, le variable de l'âge ne fournit aucun élément significatif sur le plan des choix et de la structure des consommations.

§ 3 - Dépense alimentaire et catégorie socio-professionnelle du Chef de ménage.

**TABLEAU 23 - DEPENSES ALIMENTAIRES PAR JOUR ET PAR UNITE DE CONSOMMATION SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE FAMILLE**

CPS Produits	Cultivateur pur	Cultivateur salarié	Salarié/ Cultivateur
<b>Valeurs absolues</b>			
Céréales	9,72	11,96	13,95
Aliments protidiqes	9,92	12,17	15,30
Légumes	0,91	0,54	3,65
Sucres	4,00	6,00	6,50
Condiments et Boissons	0,49	3,83	2,56
Dépenses alimentaires	25,04	34,50	41,96
<b>Valeurs relatives %</b>			
Céréales	14,9	15,1	13,9
Aliments protidiqes	15,2	15,4	15,2
Légumes	1,4	0,7	1,7
Sucres	6,1	7,6	6,5
Condiments et Boissons	0,7	4,8	2,6
Dépenses alimentaires	38,3	43,7	39,9
Dépenses totales	100	100	100

Plus nettement encore que pour l'âge, la répartition en catégories socio-professionnelle recouvre un classement en fonction des revenus monétaires. L'examen de la structure des consommations ne révèle aucune influence nette de la variable envisagée.

§ 4 - Dépense alimentaire et nombre de la famille**TABEAU 24 - DEPENSES ALIMENTAIRES PAR JOUR ET PAR UNITE DE CONSOMMATION SELON LE NOMBRE D'UNITES DE CONSOMMATION PAR FAMILLE.**

Produits UC.	1 à 2,2	2,3 à 3,3	3,4 à 4,3	4,4 UC et plus
<b>Francs CFP.</b>				
Céréales	11,09	13,39	9,42	11,67
Pain-	4,37	5,44	3,48	3,67
Riz	4,67	5,39	4,56	6,44
Autres	2,05	2,56	1,38	1,56
<b>Aliments protidiques</b>	11,50	14,92	10,02	10,30
Plantes	-	1,73	-	1,20
Viande F	-	0,89	1,76	1,73
B	1,67	3,09	3,72	2,69
T	1,67	3,98	5,48	4,42
Lait	2,65	1,98	0,30	0,41
Poisson F	-	-	1,15	1,56
B	3,47	3,50	1,54	1,07
T	3,47	3,50	2,69	2,63
Graisses et Huiles	3,71	3,73	1,55	1,64
Légumes F	1,15	0,74	0,58	0,21
B	0,12	0,71	-	0,75
T	1,27	1,45	0,58	0,96
Condiments	0,52	0,35	0,18	0,23
Sucres	5,68	5,49	5,83	4,27
Boissons	-	3,04	1,88	1,57
<b>TOTAL</b>	<b>30,06</b>	<b>38,65</b>	<b>27,97</b>	<b>29,00</b>

**TABIEAU 25 - PART RELATIVE DES DEPENSES ALIMENTAIRES DANS LES DEPENSES  
 TOTALES SELON LE NOMBRE D'UNITES DE CONSOMMATION PAR FAMILLE**

UC Produits	1 à 2,2 UC	2,3 à 3,3 UC	3,4 à 4,3 UC	4,4 UC et plus
%				
Céréales	13,0	14,6	14,1	17,2
Pain	5,1	5,9	5,2	5,4
Riz	5,5	5,9	6,8	9,5
Autres	2,4	2,8	2,1	2,3
Aliments protidiques	15,5	16,3	15,0	15,2
Plantes	-	1,9	-	1,8
Viande F	-	1,0	2,6	2,5
B	2,0	3,3	5,6	4,0
T	2,0	4,3	8,2	6,5
Lait	3,1	2,2	0,5	0,6
Poisson F	-	-	1,7	2,3
B	4,1	3,9	2,3	1,6
T	4,1	3,9	4,0	3,9
Graisses et Huiles	4,3	4,1	2,3	2,4
Légumes F	1,3	0,8	0,9	0,3
B	0,2	0,8	-	1,1
T	1,5	1,6	0,9	1,4
Condiments	0,6	0,4	0,3	0,3
Sucres	6,6	6,0	8,7	6,3
Boissons	-	3,3	2,8	2,3
Dépenses Alimentaires	35,1	42,2	41,8	42,7
Dépenses totales	100	100	100	100

Commentaires -

Les familles de moyenne dimension (2,3 à 3,3 unités de consommation, soit 2 adultes et 2 ou 3 enfants), accusent les plus fortes dépenses en alimentation. Les chefs de famille y sont encore jeunes et partant les plus actifs et les plus riches. A l'inverse, la première catégorie de famille (1 à 2,2 UC) comprend de nombreux isolés d'âge avancé qui ne sont pas en mesure de consacrer d'aussi fortes sommes à leurs achats en nourriture.

Bien qu'avec l'augmentation du nombre de la famille des dépenses en céréales diminuent nettement, leur part relative manifeste une tendance à la hausse, surtout pour les ménages les plus nombreux, comprenant plus de 4,4 Unités de consommation (1). Le phénomène le plus remarquable à cet égard est l'élévation importante de la part relative des dépenses de riz, qui, d'autre part, à l'encontre de ce qui se passe pour le pain et les substituts amidonnés des céréales, se maintiennent en valeur absolue et même marquent un certain accroissement lorsque la famille augmente. Ce phénomène peut avoir plusieurs explications : économie de temps dans la préparation des repas, ou limitations des quantités disponibles de produits vivriers. En tout état de cause, le riz s'avère l'alimentation de base des familles nombreuses.

La part consacrée aux aliments protidiques est à peu près la même pour tous les ménages, mais la répartition des dépenses à l'intérieur de la catégorie diffère sensiblement selon le nombre de la famille.

La part des dépenses en graisses et huiles et en lait est nettement plus faible dans les familles nombreuses, alors que celle des dépenses en poisson se maintient, et que celle des dépenses en viande s'accroît sensiblement.

---

(1) Soit des familles comprenant au moins 3 adultes et 5 enfants ou 2 adultes et 6 enfants.

Les dépenses en légumes diminuent, en valeur relative et en valeur absolue, lorsque la famille s'accroît, ainsi que les dépenses en boissons et condiments. L'augmentation déjà évoquée des dépenses relatives en céréales trouve là une nécessaire contrepartie.. Par contre les dépenses de sucre se maintiennent, marquant malgré tout une légère baisse pour les familles les plus nombreuses qui doivent se restreindre même sur ce point.

o o

oo

En moyenne, sur les données de notre échantillon, une famille de 2 adultes et 2 enfants (2,7 unités de consommation) affecte 2.700 F par mois à ses dépenses en nourriture.

Sur cette somme, 800 Frs vont aux céréales de base, riz et pain ; sur les 1.900 Frs restant, 1.250 sont dirigés vers des produits pour lesquels le recours au marché s'impose nécessairement : pois et lentilles, lait, graisses et huiles, condiments, sucre, thé ; enfin, respectivement 570 Frs et 90 Frs sont consacrés aux dépenses en viande et poisson, et en légumes. Ces derniers achats, qui correspondent à 2 kg de viande par semaine ou 4 boîte de sardines "Pilchard" d'une part, à une botte d'oignons d'autre part, constituent un apport insuffisant pour les villages de la vallée où la pêche n'est pas praticable et la chasse une activité occasionnelle.

En fait, la famille autochtone est amenée à compresser ses dépenses alimentaires afin de pourvoir aux autres catégories de besoins.

## CHAPITRE 2 - CONSOMMATION ET DEPENSES NON ALIMENTAIRES

### § 1 - Consommation et échange dans le cadre traditionnel.

#### § 1. L'artisanat local.

L'artisanat local dans ses formes traditionnelles, avec les anciennes techniques de la fibre, de la pierre et de l'argile a presque entièrement disparu. Seul le tressage des nattes ou paniers en feuilles de pandanus ou de cocotier reste une opération courante.

C'est dans le cadre des activités modernes que l'autochtone retrouve son habileté : travaux de menuiserie, de maçonnerie ou de réparation mécanique. L'enregistrement comptable de ces activités pose-rait de délicats problèmes d'estimation. Tout particulièrement dans la fabrication des meubles et des bateaux de pêche, dans la construction des maisons d'habitation, une partie seulement du matériau est acquise sur le marché et les temps de travaux, étalés sur plusieurs semaines ou plusieurs mois, sont difficilement réparables.

D'une façon générale, le mode d'évaluation des "services" rendus au niveau du village ou à l'intérieur de la famille - aménagement du sol, préparation et transport des produits, etc... resterait à fixer.

Nous rendons compte ici des seules dépenses monétaires (1).

#### § 2. Les échanges coutumiers.

Les grandes heures critiques de la vie - naissance, mariage, mort, sont l'occasion, entre groupes apparentés, d'un renouvellement des liens affectifs et sociaux, consacré par l'échange - don et contre-don de cadeaux coutumiers.

Si sa finalité profonde (2), fondée sur une vision cosmonor-

- (1) - On trouve en annexe la nomenclature des marchandises obtenues sur le marché.
- (2) - cf. P. Métails "De l'échange chez les Néo-Calédoniens" Journal de la Société des Océanistes.

Déc. 1945



phique du monde est largement perdue de vue aujourd'hui, l'échange conserve le caractère d'un impérieux devoir social. Les obligations modernes, reliées à l'adoption des genres de vie européens et aux nouveaux impératifs économiques, sont venues se surimposer à l'ordre ancien. Partant on conçoit que le déroulement du jeu social pèse lourdement dans les budgets des familles.

Au même titre que l'igname, étoffe et nattes entrent nécessairement de nos jours dans le cycle des obligations réciproques.

A l'occasion d'un mariage par exemple, aux cadeaux traditionnels, auxquels participe une nombreuse parenté, aux frais de réception réciproque entre les deux parties, viennent s'ajouter le paiement d'une dot, l'achat des vêtements de fête (1).

Lorsque le cas s'est présenté, nous nous en sommes tenus à l'enregistrement des dépenses sur marchandises, étoffe essentiellement.

---

(1) - et quelques fois le transport des convives et les toasts au champagne !...

Section 2 - Dépenses non alimentaires

§ 1 - Dépenses non alimentaires et niveau de vie

TABLEAU 26 - DEPENSES NON ALIMENTAIRES PAR UNITE DE CONSOMMATION ET PAR AN  
SELON LA TRANCHE DE DEPENSE TOTALE PAR UNITE DE  
CONSOMMATION

Dépense	10.000 à 19.999	20.000 à 29.999	30.000 à 39.999	40.000 à 49.999
<u>Consommation courante</u>	1.253	1.405	2.367	3.250
Combustible	529	508	627	1.116
Entretien	724	896	1.740	2.134
<u>Habillement</u>	3.384	4.935	7.176	11.411
Vêtements	873	1.411	1.466	3.946
Etoffe	455	453	1.261	981
Lingerie	1.565	1.655	2.803	3.646
Literie	288	1.028	990	1.876
Chaussures	203	388	656	962
<u>Biens durables</u>	264	2.750	1.331	2.935
Véhicules	63	1.355	47	431
Vaisselle	26	439	874	795
Appareils Ménagers	68	414	250	747
Ustensile cuisine	107	542	160	962
<u>Habitat</u>	946	2.204	3.141	4.811
Logement	893	1.787	2.533	1.991
Equipement	53	417	608	2.820
Transport	469	369	1.217	2.374
Santé	511	351	736	1.031
Dépenses d'exploit.	332	661	1.154	1.222
Loisirs	715	276	1.076	2.423
Divers	1.774	698	1.446	1.038
<b>TOTAL</b>	<b>9.648</b>	<b>13.649</b>	<b>19.644</b>	<b>30.495</b>

**TABLEAU 27 - STRUCTURE DES DEPENSES NON ALIMENTAIRES SELON LA TRANCHE DE DEPENSE TOTALE PAR UNITE DE CONSOMMATION**

Dépense Marchandise	10.000 à 19.999	20.000 à 29.999	30.000 à 39.999	40.000 à 49.999
<u>Consommation courante</u>	13,0	10,4	12,1	10,7
Combustible	5,5	3,8	3,2	3,7
Entretien	7,5	6,6	8,9	7,0
<u>Habillement</u>	35,1	36,6	36,9	37,7
Vêtements	9,1	10,5	7,5	13,0
Etoffe	4,7	3,3	6,5	3,3
Lingerie	16,2	12,3	14,4	12,0
Literie	3,0	7,6	5,1	6,2
Chaussures	2,1	2,9	3,4	3,2
<u>Biens durables</u>	2,7	20,4	6,8	9,6
Véhicules	0,6	10,0	0,2	1,4
Vaisselle	0,3	3,3	4,5	2,6
Appareils Ménagers	0,7	3,1	1,3	2,5
Ustensiles cuisine	1,1	4,0	0,8	3,2
<u>Habitat</u>	9,8	16,3	16,1	15,8
Logement	9,3	13,2	13,0	6,5
Equipement	0,5	3,1	3,1	9,3
Transport	4,9	2,7	6,2	7,8
Santé	5,3	2,6	3,8	3,4
Dépenses Exploit.	3,4	4,9	6,0	4,0
Loisirs	7,4	2,0	5,5	8,0
Divers	18,4	4,1	6,6	3,0
Dépenses non aliment.	100	100	100	100

TABLEAU 28 - PART RELATIVE DE DEPENSES NON ALIMENTAIRES SELON LA TRANCHE DE DEPENSES TOTALES PAR UNITE DE CONSOMMATION

(Propension à consommer)

	10.000 à 19.999	20.000 à 29.999	30.000 à 39.999	40.000 à 49.999
<b>Dépenses Marchandises</b>				
<u>Consommation courante</u>	7,3	5,6	7,1	6,8
Combustibles	3,1	2,0	1,9	2,3
Entretien	4,2	3,6	5,2	4,5
<u>Habillement</u>	19,7	19,9	21,5	24,0
Vêtements	5,1	5,7	4,4	8,3
Etoffe	2,6	1,9	3,8	2,1
Lingerie	9,1	6,6	8,3	7,7
Literie	1,7	4,1	3,0	3,9
Chaussures	1,2	1,6	2,0	2,0
<u>Biens durables</u>	1,5	11,0	4,0	6,2
Véhicules	0,4	5,4	0,1	0,9
Vaisselle	0,1	1,7	2,6	1,7
Appareils ménagers	0,4	1,7	0,8	1,6
Ustensiles cuisine	0,6	2,2	0,5	2,0
<u>Habitat</u>	5,5	8,9	9,4	10,1
Logement	5,2	7,2	7,6	4,2
Equipement	0,3	1,7	1,8	5,9
Transport	2,7	1,5	3,6	5,0
Santé	3,0	1,4	2,2	2,2
Dépenses d'exploitat.	2,0	2,7	3,5	2,6
Loisirs	4,1	1,1	3,2	5,1
Divers	10,1	2,8	4,2	2,1
Dépenses non aliment.	55,9	54,9	58,7	64,1
Dépenses totales	100	100	100	100

Commentaire des tableaux.

L'évolution en plus ou en moins des éléments de la dépense alimentaire se présente comme suit :

	Valeurs absolues	Structure des dépenses	Propension à consommer
Consommation courante	+	=	-
Combustible	+		-
Entretien	+		+
Habillement	+	+	+
Vêtements	+		+
Etoffe	+		=
Lingerie	+		-
Literie	+		+
Chaussures	+		+
Biens durables	+	=	+
Véhicules	=		=
Vaisselle	+	+	+
Appareils ménagers	=	+	+
Ustensiles	+		=
Habitat	+	+	+
Logement	+		=
Equipement	+	+	+
Transport	+	+	+
Exploitation	+	+	+
Santé	+	=	=
Loisirs	+	=	=
Divers	=		=
Ensemble	+		+

Toutes les catégories de dépenses suivent l'augmentation de l'ensemble des dépenses, ce qui laisse supposer qu'aucun besoin n'est pleinement satisfait. L'accroissement porte essentiellement sur les dépenses d'habillement et les dépenses en biens durables (biens ménagers), et dans une moindre mesure sur l'habitat.

DETAIL DES DEPENSES1) Dépenses de combustible.

Elles se limitent à l'achat de pétrole pour les lampes, d'alcool pour les réchauds ou l'allumage des foyers, et d'essence spéciale pour les fers à repasser. On pouvait donc s'attendre à ce que ces dépenses de combustible s'accroissent avec l'acquisition d'un petit appareillage ménager et, partant, suive l'augmentation du niveau de vie.

Si le chauffage des fers à repasser au moyen de tisons de burre de coco tend à disparaître, l'usage de la lampe à pétrole est à peu près général, supplantée dans quelques cas seulement par la lampe "Colman".

Si les dépenses de combustible augmentent sensiblement avec l'accroissement des revenus, leur part relative dans l'ensemble des dépenses diminue assez nettement, variant entre 5,5 % et 3,7 % des dépenses non alimentaires, et entre 3,1 % et 2,3 % des dépenses totales. Il s'agit en effet de besoins difficilement compressibles et partant déjà couverts au bas de l'échelle des revenus.

2) Dépenses d'entretien de la maison et du vêtement.

Les balais en fibres végétales fabriqués au village ne sont relativement courants que dans les villages un peu isolés de la Moyenne et de la Haute Vallée. Les brosses, balais, éponges apparaissent ainsi régulièrement dans les budgets, de même que les seaux, cuvettes et bassines métalliques et surtout en matière plastique. De la même façon, les savons de sable ou les savons de Marseille se voient souvent préférer par les ménagères les savons de marque et les détersifs (Ono, Prino, etc...) couramment utilisés aujourd'hui dans les lessives familiales.

Les dépenses d'entretien apparaissent ainsi relativement importantes et en augmentation rapide et régulière avec l'accroissement du revenu. Calculées en valeurs absolues, les dépenses par Unité de consommation et par an passent de 724 F à 2.134 F pour des revenus correspondants à 15.000 F et 35.000 F en moyenne. Il s'agit, en effet, de

besoins relativement nouveaux, à l'origine de facilités exerçant un gros attrait sur les ménagères. De ce fait, la part relative de ces dépenses se maintient, dans toutes les tranches de revenu, aux environs de 4,5 % des dépenses totales et de 7,5 % des dépenses non alimentaires.

### 3) Dépenses d'habillement.

L'importance en valeur absolue et relative des dépenses d'habillement est particulièrement frappante. Variant des plus bas aux plus hauts revenus, entre 3.384 F et 11.411 F par Unité de Consommation et par an, leur part relative dans les dépenses non alimentaires et les dépenses totales n'est jamais inférieure à 35,1 % dans le premier cas, et à 19,7 % dans le second. Bien plus, cette proportion s'accroît sensiblement avec l'augmentation du niveau de vie. C'est ainsi que la propension à consommer s'élève, pour cette catégorie de biens, de 19,7 à 24 % des dépenses totales lorsque l'on passe des plus faibles aux plus hautes tranches de niveau de vie (1).

A l'intérieur des dépenses d'habillement, il convient de noter la place prépondérante occupée par les dépenses en lingerie, les chemises d'hommes et les vêtements pour enfants en formant la plus importante partie. Il s'agit donc moins en l'occurrence de dépenses fondées sur des besoins prioritaires que de dépenses de prestige en liaison avec les participations sociales des intéressés.

Les dépenses d'étoffes marquent par contre une évolution moins significative lorsque le revenu s'accroît. Qu'elles soient destinées aux échanges couturiers ou utilisées dans la confection des vêtements de formes, elles constituent une demande relativement incompressible, sans rapport direct avec le statut économique des participants.

---

(1) En d'autres termes, l'élasticité au revenu des dépenses d'habillement est un peu supérieure à l'unité.

#### 4) Dépenses sur biens durables.

Compte tenu de l'extension de la rubrique (véhicules, vaisselle, appareils ménagers, ustensiles de cuisine), on est en présence de dépenses très faibles, ne dépassant en aucun cas 2.900 F par an et par Unité de consommation.

Des dépenses un peu conséquentes n'apparaissent qu'à partir des plus hauts revenus, et de toute façon leur accroissement en fonction du niveau de vie ne présente pas de véritable régularité. En fait, on constate que les dépenses sont assez fréquentes mais ne portent que sur de petits achats, pour des biens d'utilité courante et de faible prix. Les fours à butane, les batteries de cuisine, les services de table sont à peu près ignorés.

#### 5) Dépenses d'habitat.

L'effort en matière d'habitat est important à Houailou, surtout dans les villages côtiers.

Pour la construction des maisons, on n'a presque jamais recours à la main-d'oeuvre salariée. On s'aide mutuellement pendant les jours de loisirs, le propriétaire assurant la nourriture et distribuant quelques menues monnaies aux amis auxquels il a fait appel. Pour l'édification des murs, on utilise le plus fréquemment la rocaille des carrières ou les coquillages du bord de mer. Ainsi, les seules dépenses couramment enregistrées concernent les achats de ciment et les tôles pour les toitures.

Les dépenses sur équipement, cuisinières, postes de radio, frigidaires n'apparaissent qu'exceptionnellement.

Enfin, si les lits tendent à remplacer la natte, on les fabrique le plus souvent soi-même avec du bois local préparé dans les scieries de la région.

L'autoconsommation est donc très importante en la matière, et les dépenses d'habitat proprement dites n'occupent qu'une assez faible place dans l'ensemble des dépenses, entre 5,5 et 10,1 % des dépenses totales et entre 9,8 % et 15,8 % des dépenses non alimentaires.



#### 6) Dépenses de transport.

Elles sont importantes et constituent une nécessité pour les travailleurs salariés s'engageant à l'extérieur de la réserve. Néanmoins, même en dehors de ces cas, rares sont ceux qui, un mois ou l'autre, n'effectuent pas un voyage en car dans les villes de la côte sud-ouest ou le village de Houaïlou, pour toucher une pension, un salaire ou les allocations familiales, pour réaliser quelques achats importants, ou simplement, pour se retrouver entre amis.

#### 7) Dépenses de Santé et d'Hygiène.

Il existe au village de Houaïlou un dispensaire où soins et médicaments sont gratuits. On enregistre malgré tout quelques achats de médicaments, effectués pour la plupart au cours des déplacements à Nounéa.

Les dépenses d'hygiène recouvrent essentiellement les achats de serviettes de toilette et les flacons d'eau de Cologne.

#### 8) Dépenses de loisirs.

Les dépenses de boissons alcoolisées ont été exclues du questionnaire.

On a inclus dans la rubrique les seules dépenses de tabac, journaux, spectacles et jouets. Les achats de jouets sont vraiment très rares et n'apparaissent guère, une ou deux dans l'année, que dans les familles des travailleurs salariés ou les plus fortunés. En dehors des bibles et missels, les achats de livres sont pratiquement inexistantes (2). Seuls apparaissent quelques achats de journaux, surtout des feuilles illustrées, le plus souvent soldées dans les magasins du village.

Les dépenses de tabac sont les seules importantes ici, et très certainement parmi les plus incompressibles de toutes...

- 
- (1) Les dépenses d'exploitation sont commentées par ailleurs (Titre 1 Chap. 2 Section 2 C).
- (2) Les livres de classe sont inclus dans la rubrique "divers", aux dépenses d'éducation.

§ 2 - Dépense non alimentaire et catégorie socio-professionnelle du Chef de famille.

**TABEAU 29 - DEPENSES NON ALIMENTAIRES PAR AN ET PAR UNITE DE CONSOMMATION EN VALEURS ABSOLUES ET EN VALEURS RELATIVES, SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE FAMILLE**

C. SP. Produits	Cultivateur pur	Cultivateur salarie	Salarie cultivateur
	<u>Valeurs absolues</u>		
<u>Consommation courante</u>	1.595	1.827	2.605
Habillement	6.486	5.372	7.365
Biens durables	688	1.109	3.198
Habitat	2.232	2.817	2.928
Santé	389	908	736
Transport	622	971	1.637
Exploitation	285	1.240	1.011
Loisirs	631	1.103	1.640
Divers	1.787	932	900
<b>Total</b>	<b>14.718</b>	<b>16.279</b>	<b>22.023</b>
	<u>Valeurs relatives %</u>		
<u>Consommation courante</u>	6,7	6,3	7,1
Habillement	27,2	18,6	20,1
Biens durables	2,9	3,8	8,7
Habitat	9,4	9,8	8,0
Santé	1,6	3,1	2,0
Transport	2,6	3,4	4,5
Exploitation	1,2	4,3	2,8
Loisirs	2,6	3,8	4,5
Divers	7,5	3,2	2,4
Dépenses non alimentaires	61,7	56,3	60,1
<b>Dépenses totales</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Commentaire du tableau.

La répartition en catégories socio-professionnelles recoupe une répartition en fonction du niveau de vie. Rien d'étonnant, de ce fait, à ce que le total des dépenses non alimentaires s'accroisse, en valeur absolue, des cultivateurs puis aux salariés/cultivateurs.

Or, à l'encontre de ce que laissent supposer les développements antérieurs sur les relations entre dépense alimentaire, dépense non alimentaire et niveau de vie, la part des dépenses non alimentaires est un peu supérieure chez les cultivateurs purs à ce qu'elle est dans les autres catégories. Si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que le phénomène est essentiellement dû à l'importance relative, chez ces derniers, des dépenses d'habitat et surtout d'habillement. On peut admettre que les besoins en étoffe et lingerie pour les femmes et les enfants sont les mêmes pour tous dans la mesure où femmes et enfants restent dans tous les cas au village, mais l'on aurait pu prévoir, malgré tout que ce soient parmi les familles dont le chef est le plus fréquemment en contact avec les milieux urbanisés que se manifesteraient les plus fortes propensions à la dépense en la matière. Rien de tel, et ce sont les dépenses les plus visibles, correspondant à ce que l'on pourrait appeler des signes extérieurs de richesse, qui sont ressorties comme les plus impérieuses par tous.

Plus pauvres en signes monétaires, les cultivateurs sont obligés de se restreindre par ailleurs. Ainsi les dépenses sur biens durables, les dépenses de santé, et même les dépenses d'exploitation sont chez eux nettement inférieures, en valeur relative comme en valeur absolue.

§ 3 - Dépense non alimentaire et âge du chef de famille.

TABLEAU 30 - DEPENSES NON ALIMENTAIRES PAR AN ET PAR UNITE DE CONSOMMATION EN VALEURS ABSOLUES ET EN VALEURS RELATIVES SELON L'AGE DU CHEF DE FAMILLE

Age Produits	20 à	35 à	50 à	65 ans
	34 ans	49 ans	64 ans	et plus
	Valeurs absolues			
<u>Consommation courante</u>	2.178	1.980	1.967	1.984
Habillemerit	8.443	6.678	6.042	3.265
Biens durables	3.790	1.033	1.464	615
Véhicules	1.784	16	228	0
Autres	2.006	1.017	1.236	615
Habitat	2.554	2.634	3.150	416
Santé	1.127	779	401	156
Transport	1.635	545	1.170	1.592
Exploitation	1.142	707	837	209
Loisirs	1.425	1.250	781	1.352
Divers	1.156	579	1.216	4.666
Total	23.450	16.185	17.031	14.258
	Valeurs relatives %			
<u>Consommation courante</u>	5,6	7,2	7,0	7,6
Habillemerit	21,9	24,3	21,5	12,5
Biens durables	9,8	3,7	5,2	2,4
Véhicules	4,6	0,1	0,8	0
Autres	5,2	3,6	4,4	2,4
Habitat	6,6	9,6	11,2	1,6
Santé	2,9	2,8	1,4	0,6
Transport	4,2	2,0	4,2	6,1
Exploitation	3,0	2,5	3,0	0,8
Loisirs	3,7	4,5	2,7	5,2
Dépenses non alim.	60,7	58,6	60,5	54,6
Dépenses totales	100	100	100	100

Commentaire du tableau.

La part des dépenses non alimentaires dans les dépenses totales, qui varie essentiellement en fonction du niveau de vie, reste à peu près équivalente dans les trois premières tranches d'âge et ne marque une baisse notable que chez les plus âgés, au-delà de 65 ans. Partant, c'est dans la répartition des dépenses à l'intérieur de la catégorie "dépenses non alimentaires" que se révèle essentiellement l'influence de l'âge des participants.

En ce qui concerne les dépenses d'habillement, les dépenses de consommation courante et les dépenses d'exploitation, les chefs de famille entre 20 et 64 ans manifestent un comportement à peu près identique. A cet égard, il est intéressant d'insister sur le fait que les plus jeunes, de 20 à 34 ans, ne dépensent pas plus en habillement que les autres catégories. Le goût du vêtement, si l'on peut ainsi s'exprimer, est un phénomène général, ne laissant relativement indifférents que les plus vieux au-dessus de 65 ans.

Il est également significatif que les dépenses d'habitat, phénomène assez nouveau, augmentent tant en valeur absolue qu'en valeur relative, pour marquer un maximum dans la classe des 50 à 64 ans. Il semble qu'on ait là, chez ces derniers, la contrepartie de plus faibles dépenses en matière de santé et hygiène, de véhicules, et même de loisirs, auxquelles les plus jeunes semblent attacher un plus grand intérêt.

§ 4 - Dépense non alimentaire et nombre de la famille.TABLEAU 31 - DEPENSES NON ALIMENTAIRES PAR AN ET PAR UNITE DE CONSOMMATION SELON LE NOMBRE D'UNITES DE CONSOMMATION PAR FAMILLE.

UC.	1 à 2,2 UC	2,3 à 3,4 UC	3,4 à 4 UC	4,1 UC et plus
<u>Consommation courante</u>	2.298	2.414	1.412	1.992
Combustible	787	928	524	533
Entretien	1.511	1.486	888	1.458
<u>Habillement</u>	8.446	6.984	5.395	5.251
Vêtements	3.126	1.708	1.395	1.274
Etoffe	464	1.029	968	542
Lingerie	3.244	2.272	1.810	2.169
Literie	505	1.553	948	942
Chaassures	1.110	422	272	324
<u>Biens durables</u>	1.321	2.399	1.235	1.826
Véhicules	163	310	378	870
Vaisselle	655	563	422	309
Appareils ménagers	239	528	233	403
Ustens. cuisine	264	997	201	244
<u>Habitat</u>	2.576	3.453	2.953	1.514
Logement	2.576	1.404	1.773	1.072
Equipement	-	2.049	1.180	442
Transport	1.185	1.726	926	471
Santé	713	731	604	562
Exploitation	341	1.740	440	712
Loisirs	1.091	1.241	1.313	783
Divers	2.239	802	1.232	706
<b>Total</b>	<b>20.213</b>	<b>21.490</b>	<b>15.499</b>	<b>13.817</b>

**TABLEAU 32 - PART RELATIVE DES DEPENSES NON ALIMENTAIRES DANS LES DEPENSES  
 TOTALES SELON LE NOMBRE D'UNITES DE CONSOMMATION  
 PAR FAMILLE**

UC.	1 à 2,2 UC	2,3 à 3,3 UC	3,4 à 4 UC	4,1 UC et plus
<b>Marchandises</b>				
<u>Consommation courante</u>	7,4	6,6	5,2	8,0
Combustible	2,6	2,5	1,9	2,2
Entretien	4,8	4,1	3,3	5,8
<u>Habillement</u>	27,1	19,2	20,5	21,2
Vêtements	10,0	4,7	5,2	5,1
Etoffe :	1,5	2,8	3,6	2,2
Lingerie	10,4	6,2	6,7	8,8
Literie	1,6	4,3	3,5	3,8
Chaussures	3,6	1,2	1,5	1,3
<u>Biens durables</u>	4,2	6,6	9,6	7,4
Véhicules	0,5	0,9	1,4	3,5
Vaisselle	2,1	1,5	1,6	1,2
Appar. ménagers	0,8	1,5	0,9	1,6
Ustensiles cuisine	0,8	2,7	0,7	1,1
<u>Habitat</u>	8,3	8,5	11,0	6,1
Logement	8,3	3,5	6,6	4,3
Equipement	-	5,3	4,4	1,8
<u>Transport</u>	3,8	4,6	3,4	1,9
<u>Santé</u>	2,3	2,0	2,4	2,3
<u>Exploitation</u>	1,1	4,7	1,6	2,9
<u>Loisirs</u>	3,5	3,4	4,9	3,7
<u>Divers</u>	7,2	2,2	4,6	3,8
<b>Total</b>	<b>64,9</b>	<b>57,8</b>	<b>58,2</b>	<b>57,3</b>
<b>Total Général</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### Commentaire des tableaux

Les dépenses non alimentaires, calculées en Unités de consommation et en valeurs absolues, diminuent très nettement lorsque le nombre de la famille s'accroît. Comme nous l'avions déjà noté pour les dépenses alimentaires, les familles nombreuses apparaissent dans l'ensemble fortement pénalisées.

La tendance est cependant moins accentuée en ce qui concerne les dépenses d'entretien, de santé, de loisirs et de véhicules, auxquelles les familles nombreuses consacrent une part de leurs revenus égale ou supérieure à celles des familles plus restreintes.

Ce sont sur les dépenses de vaisselle, de logement et surtout d'habillement que la diminution est particulièrement frappante.



### CHAPITRE 3 - L'EPARGNE

#### § 1 - L'épargne monétaire.

Les réponses aux questionnaires concernant l'épargne monétaire ne sont pas précises et les chiffres donnés peu vraisemblables.

L'encaisse monétaire varie sensiblement au cours de l'année, et les sommes acquises sont le plus immédiatement dépensées : on s'engage dans le secteur minier parce que l'on prévoit telle ou telle catégorie de dépenses que l'on ne pourrait réaliser sans cela. Cette habitude de l'affectation des recettes se retrouve même chez le cultivateur : à la "rentrée" du café, on se procure ciment et tôles pour les maisons, scies et marteaux pour la fabrication des meubles.

La facilité de l'achat à crédit et des avances sur les productions à venir accentuent la tendance. Chez les très jeunes, une bonne partie des gains mensuels est dilapidée en biens de prestige (habits) ou en loisirs (dépenses de café ou de restaurant). De toute façon, la règle coutumière, qui implique l'aide des plus vieux par les plus jeunes, toute souhaitable qu'elle puisse être, a tôt fait de freiner dans la plupart des cas, toute velléité de thésaurisation.

C'est beaucoup plus sous forme d'épargne-investissement, inscrite au débit des comptes de patrimoine des ménages, que se réalise la formation de capital au sein des familles mélanésiennes.

#### § 2 - L'épargne investissement

A Houailou, c'est dans la construction des maisons que se manifeste, au moins le plus visiblement, l'influence de l'élévation du niveau de vie consécutif à l'expansion minière.

Le type ancien de la maison, en murs de torchis peints à la chaux et au toit de chaume faisant auvent, est remplacé par un type nouveau, souvent identique du point de vue fonctionnel, mais construit en matériau moderne, ciment et tôle.

La dépense moyenne pour la construction s'élève, dans notre échantillon à 4.900 F par famille et par an, ce qui est relativement considérable. Une famille sur deux, très exactement, avait entrepris, au cours de l'année passée, des améliorations conséquentes de son logement.

Le prix de revient d'une maison se situant selon les cas, entre 30.000 et 50.000 F, sans compter le coût de la main-d'oeuvre pour laquelle le recours à l'entr'aide familiale est presque général, la réalisation d'une nouvelle habitation s'étale couramment sur plusieurs années.

## C O N C L U S I O N

L'incidence du développement industriel sur la société rurale autochtone se traduit, de la façon la plus évidente, par une augmentation sensible du revenu monétaire disponible. En s'engageant, chaque année quelques mois dans les mines ou les secteurs annexes, le cultivateur double ou triple son revenu.

Cette assertion doit être rigoureusement interprétée.

D'une part, l'expansion ne touche qu'une partie de la population. L'option pour la travail salarié, nous l'avons vu, est directement liée à l'âge des participants et à l'éloignement des lieux de travail. En réalité, même en période de haute conjoncture, la moitié de la population demeure purement rurale.

D'autre part, le mouvement ne s'accompagne pas d'une élévation parallèle des niveaux de vie au sens plein du terme. Le revenu acquis est immédiatement dépensé et la consommation s'établit en fonction d'attitudes et de représentations sociales par imitation des modèles européens. Le régime alimentaire et les conditions de vie en général ne s'en trouvent que partiellement améliorées. En tout état de cause, l'épargne est presque nulle et les investissements agricoles très limités.

Enfin, l'expansion se fait aux dépens de l'agriculture. Non seulement le problème de la main-d'oeuvre devient le goulot d'étranglement essentiel à un accroissement de la productivité du travail agricole, mais le cultivateur, gagné par l'euphorie générale, acquiert une mentalité de spéculateur. Tout se vend, même des produits aussi essentiels que l'igname et les légumes, qui peuvent tout aussi bien faire défaut quelques mois plus tard. Le café lui-même est de plus en plus considéré comme une plante de cueillette et le travail agricole proprement dit devient l'affaire des femmes et des gens âgés.

Employé subalterne dans les mines, à la merci des colporteurs pour la vente de ses produits, l'autochtone en tout état de cause se sent démuné dans le jeu économique moderne, et, avec la montée de l'individualisme, l'équilibre social, établi sur la parenté et le respect dû aux anciens, est profondément ébranlé. Nous n'avons trouvé à Houailou ni misère ni prolétariat, mais une société sans horizon économique, et assez désenparée, surtout dans ses éléments les plus jeunes.

Le prestige social n'en reste pas moins largement fondé sur l'appartenance clanique et la propriété terrienne. De ce seul point de vue, le développement de l'agriculture serait particulièrement souhaitable. L'augmentation du revenu agricole entraînerait une revalorisation de l'agriculture selon les normes nouvelles et lui permettrait de jouer pleinement sa fonction d'intégration sociale.

Les essais de renouvellement relevés - culture mécanisée et élevage - s'ils manifestent un effort d'adaptation dans le cadre des structures actuelles, ne peuvent faute de superficies disponibles et de débouchés pour les produits, conduire à une solution d'ensemble. C'est sur la production caféière que devrait porter l'effort principal. Nous avons vu que presque tout restait à faire dans ce domaine et que bien des aménagements pouvaient être réalisés.

Dans la mesure où il susciterait les initiatives prises en commun et où il donnerait à l'exploitant autochtone un pouvoir de discussion et de choix qu'il n'a pas (1), le mouvement coopératif, amorcé récemment dans la région, devrait être largement soutenu.

L'agriculture vivrière elle-même devrait profiter du marché potentiel que représentera la cité ouvrière de Poro.

Enfin, l'organisation de la distribution du poisson dans les tribus qui en sont dépourvues, et le repeuplement des réserves en animaux (cerf, cochon sauvage) amélioreraient sensiblement le niveau de vie des gens de la vallée, de toute façon des plus défavorisées.

---

(1) Sur le plan technique, l'opportunité d'une décentralisation du traitement du café est contestée. cf. J. Barrau. "Traitement et commercialisation des cafés néo-calédoniens" in "Réalités du Pacifique" Mars 1964.

A N N E X E

=====

NOMENCLATURE DES PRODUITS ET MARCHANDISES ACQUIS SUR LE MARCHÉ

I - PRODUITS ALIMENTAIRES.

A - Céréales.

Pain, biscuits

Riz

Autres (Nouille, Vermicelle, Pommes de terre).

B - Aliments protidiques

Plantes à protéines (Pois et lentilles)

Viande et oeufs (Viande fraîche F.  
Boîtes de viande B.)

Lait (lait Nestlé)

Poissons et fruits de mer (Poisson  
Frais F. - Boîte de  
sardines B.)

C - Légumes

Légumes frais F (oignons, etc...)

Légumes en boîte B (sauce tomate, etc.)

D - Condiments (Sel, moutarde, etc...)

E - Sucre (Sucre, confiserie, chocolat, confitures)

F - Boissons (Café, thé, poudre de cacao).

II - MARCHANDISES

A - Biens et services de consommation courante.

Combustible (pétrole, alcool, essence pour le fer à repasser).

Entretien de la maison et du vêtement (Brosse, balai, éponge, seau, cuvette, bassine, savon, détergent, insecticide).

**B - HABILLEMENT**

**Vêtements principaux**

Pantalon, costume, imperméable, chapeaux, vêtement de sport et de travail, robe.

**Etoffe** (coupons d'étoffe).

**Lingerie, bonneterie, layette**

short, chemise, tricot, pull, jupons, corsages, chandail, slip, pyjama, chaussette, mouchoir, vêtement d'enfant.

**Literie** , linge de maison

Drap, couverture, oreiller, taie d'oreiller, nappe.

**Chaussures**

Souliers, claquettes.

**C - Biens durables.**

**Véhicules** (achat et réparation)

**Vaisselle** (articles en verre, en matière plastique ou en métal)

**Petit appareil ménager** (Fer à repasser, réchaud, bouilloire, moulin à café, lampes Colman).

**Ustensiles de cuisine** (Casserole, marmite, passoire, cafetière, théière).

**D - Habitat**

**Logement** (construction) (matériau de construction, main-d'oeuvre, réparations et aménagements).

**Equipement ménager**

Appareils importants (frigorifique, machines à coudre, cuisinière, poste de radio).

Meubles.

**E - Transport.**

**F - Santé, Hygiène**

Santé (Médecines, pharmacie)

Hygiène et Soins (Matériel et produits de toilette ; coiffure).

F - Dépenses d'exploitation

Instruments

Autres : Main-d'oeuvre, assurance, loyer,  
achat d'animaux.

G - Loisirs (Tabac, journaux, spectacles, jouets,  
disques (1)).

H - Divers (Dépenses d'éducation : livres et pen-  
sions ; montres ; dons et prêts, etc.)

---

(1) Les dépenses de café, insaisissables, n'ont pas été enregistrées.

OUVRAGES ET ARTICLES CITES

- BARRAU J. - L'Agriculture vivrière autochtone de la Nouvelle-Calédonie. Commission du Pacifique Sud. 1956.
- " - "Traitement et commercialisation des cafés néo-calédoniens". Réalités du Pacifique. Mars 1964.
- CURRY Leslie - "La Culture irriguée du Taro". Etudes Mélanésiennes n°s 14-17.
- WETTA DOUI MATAYO - "Café". Réalités du Pacifique. Mai 1963.
- GULART J. - Introduction à démographie de la Nouvelle-Calédonie. Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer. 1954.
- " - La chefferie en Mélanésie. Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie Paris 1964.
- GULART J. et TERCINIER G. - Inventaire des ressources de trois réserves autochtones en Nouvelle-Calédonie. ORSTOM. 1956.
- I.N.S.E.E. - Enquête par sondage sur les budgets familiaux et les consommations. Manuel d'enquêteur.
- LAVILLE F. - "Comment remédier à la névente du café calédonien sur le marché français" Revue agricole de la Nouvelle-Calédonie - Mai-Juin 1951.
- LEENHARD M. - Vocabulaire et Grammaire de la langue de Houaïlou - Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie. Paris 1930.
- " - Notes d'ethnologie néo-calédonienne. Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie. Paris 1930.
- MALCOM S. - Recherches alimentaires en Nouvelle-Calédonie. C.F.S. Document technique n° 50.
- MASSAL E. - Les problèmes d'alimentation et de nutrition dans le Pacifique. C.F.S. Document Technique n° 59/
- METAIS - "De l'échange chez les néo-calédoniens". Journal de la Société des Océanistes n° 1. Décembre 1945.
- ROTTIER G. - "Economie de la consommation". Revue Economique. Mars 1961.
- TERCINIER G. - Les sols de la Nouvelle-Calédonie. ORSTOM 1956.

-X-XX-X-X-X-X-X-X-X-X-XX-X-

LISTE DES TABLEAUXPages

- ( 8 ) Population mélanésienne de la région de Houaïlou, selon le lieu de résidence et le sexe, en 1956 (Source . INSEE).
- (16) Population active autochtone de la région de Houaïlou et de la Grande Terre selon le sexe, la circonscription administrative et la catégorie socio-professionnelle, en 1956 (Source. INSEE).
- (20) Niveau différentiel de l'emploi par zones.
- (22) Age moyen des travailleurs selon la profession principale.
- (22) Nombre de chefs de famille émigrés, dans les villages de l'échantillon.
- (25) Revenu annuel moyen des exploitations agricoles et âge des chefs de famille.
- (31) Répartition des travaux agricoles au cours de l'année.
- (33) Dépenses moyennes, par exploitation, de ramassage du café selon la zone.
- (33) Populations des exploitations agricoles.
- (35) Consommation intermédiaire d'une exploitation agricole, en moyenne et par an.
- (38) Dépense familiale totale et dépense familiale par unité de consommation et par an, selon la catégorie socio-professionnelle du chef de famille.
- (39) Dépense familiale totale et dépense familiale par unité de consommation et par an, selon l'âge du chef de famille.
- (39) Dépense familiale totale et dépense familiale par unité de consommation et par an, selon le nombre d'unités de consommation par famille.
- (40) Nombre de ménages et montant des dépenses familiales par an et par unité de consommation inférieures à un montant donné.
- (41) Nombre de ménages et montant des dépenses familiales totales et par an inférieures à un montant donné.
- (44) Estimation de l'autoconsommation alimentaire, par unité de consommation et par an (Zone côtière).



Pages

- (45) Autoconsommation alimentaire et niveau de vie réel par unité de consommation et par an (Zone côtière).
- (45) Autoconsommation alimentaire et dépenses monétaires par unité de consommation et par an (Zone côtière).
- (48) Dépenses alimentaires par jour et par unité de consommation selon la tranche de dépense totale par unité de consommation.
- (49) Structure des dépenses alimentaires selon la tranche de dépense totale par unité de consommation.
- (50) Part relative des dépenses alimentaires dans les dépenses totales selon la tranche de dépense totale par unité de consommation.
- (56) Dépenses alimentaires par jour et par unité de consommation en valeur absolue et en valeur relative, selon l'âge du chef de famille.
- (57) Dépenses alimentaires par jour et par unité de consommation selon la catégorie socio-professionnelle du chef de famille.
- (58) Dépenses alimentaires par jour et par unité de consommation selon le nombre d'unités de consommation par famille.
- (59) Part relative des dépenses alimentaires dans les dépenses totales selon le nombre d'unités de consommation par famille.
- (64) Dépenses non alimentaires par unité de consommation et par an, selon la tranche de dépense totale par unité de consommation.
- (65) Structure des dépenses non alimentaires selon la tranche de dépense totale par unité de consommation.
- (66) Part relative des dépenses non alimentaires selon la tranche de dépenses totales par unité de consommation.
- (72) Dépenses non alimentaires par an, par unité de consommation, en valeur absolue et en valeur relative, selon la catégorie socio-professionnelle du chef de famille.
- (74) Dépenses non alimentaires par an et par unité de consommation, en valeurs absolues et en valeur relative, selon l'âge du chef de famille.
- (76) Dépenses non alimentaires par an et par unité de consommation selon le nombre d'unités de consommation par famille.
- (77) Part relative des dépenses non alimentaires dans les dépenses totales selon le nombre d'unité de consommation par famille.

TABLE DES MATIERES

---



---



---

	<u>Pages</u>
Introduction	2
<u>Titre préliminaire</u> : la région étudiée et la méthode d'enquête.	4
<u>Chapitre 1</u> - La région de Kouaïlou	5
<u>§ 1</u> - Unité Sociale	5
<u>§ 2</u> - Unité Géographique	7
<u>§ 3</u> - Unité Economique	11
<u>Chapitre 2</u> - La méthode d'enquête	12
<u>§ 1</u> - Les limites de l'enquête	12
<u>§ 2</u> - L'échantillonnage	14
<u>Titre 1 - Les activités économiques</u> :	
<u>Chapitre 1</u> - Le travail salarié.	
<u>§ 1</u> - L'offre et la demande d'emploi (analyse globale)	18
<u>§ 1</u> - L'emploi dans les secteurs régionaux.	18
<u>§ 2</u> - L'emploi hors de la région	20
<u>§ 2</u> - L'option pour le travail salarié (examen des situations concrètes)	20
<u>§ 1</u> - L'engagement temporaire	20
<u>§ 2</u> - L'émigration définitive	22
<u>Chapitre 2</u> - L'exploitation agricole	24
<u>Section préliminaire</u> - Structure sociale et dimensions des exploitations agricoles	24
<u>§ 1</u> - La production agricole	25
<u>§ 2</u> - L'économie vivrière	25

	<u>Pages</u>
<u>§ 2</u> - La production commercialisée	26
A - Vente des trocas, poissons et fruits de mer	26
B - Commercialisation des produits vivriers	26
C - Autres productions secondaires soumises à la vente	28
D - Production et commercialisation du café	28
<u>§ 2</u> - Les facteurs de la production	30
A - La terre	30
B - Le travail	31
C - Le Capital	34
<u>Chapitre 3</u> - <u>Groupes sociaux et niveaux de vie</u>	35
<u>§ 1</u> - Types d'exploitants	35
<u>§ 2</u> - Essai de stratification sociale en fonction du niveau de vie	38
<u>§ 1</u> - Dépense familiale et catégorie socio-professionnelle du chef de famille	38
<u>§ 2</u> - Dépense familiale et âge des chefs de famille	39
<u>§ 3</u> - Dépense familiale et nombre de la famille	39
<u>§ 4</u> - Répartition des revenus	40
<u>Titre II</u> - <u>Les budgets familiaux.</u>	42
<u>Chapitre 1</u> - <u>Alimentation et dépenses alimentaires</u>	43
<u>§ 1</u> - Le régime alimentaire	43
<u>§ 1</u> - L'alimentation vivrière traditionnelle	43

	Pages
A - ses composantes	43
B - Sa mesure	44
§ 2 - L'apport de l'alimentation européenne	45
§ 2 - <u>Dépenses monétaires en alimentation</u>	47
§ 1 - Dépense alimentaire et niveau de vie	48
§ 2 - Dépense alimentaire et âge du chef de famille	56
§ 3 - Dépense alimentaire et catégorie socio-professionnelle du Chef de ménage	57
§ 4 - Dépense alimentaire et nombre de la famille	(58)
<u>Chapitre 2 - Consommation et dépenses non alimentaires.</u>	62
§ 1 - Consommation et échanges dans le cadre traditionnel	62
§ 1 - L'artisanat local	62
§ 2 - Les échanges coutumiers	62
§ 2 - Dépenses monétaires non alimentaires	64
§ 1 - Dépense non alimentaire et niveau de vie	64
§ 2 - Dépense non alimentaire et catégorie socio-professionnelle du chef de famille	72
§ 3 - Dépense non alimentaire et âge du chef famille	74
§ 4 - Dépense non alimentaire & nombre de la famille	76
<u>Chapitre 3 - L'épargne.</u>	79
§ 1 - L'épargne monétaire	79
§ 2 - L'épargne - investissement	79
<b>C o n c l u s i o n</b>	<b>80</b>